

# VANNES

MAG

Magazine d'information de la Ville de Vannes • JUILLET / AOÛT 2021

#129

28 > 31 JUILLET

## FESTIVAL JAZZ EN VILLE



## voir. \_\_\_\_\_ 4

Demi-finale de PRO D2 : Le rêve du RCV s'envole en 2 mn.  
Les espoirs du RCV, sacrés champions de France.

## rencontrer. \_\_\_\_\_ 8

Camille Duboiset, jeune trompettiste en pleine ascension.

## surfer. \_\_\_\_\_ 10

Quoi de neuf sur les réseaux sociaux de la Ville de Vannes ?

## agir. \_\_\_\_\_ 11

Les nouveaux jardins éphémères. Tour d'horizon des nouvelles aires de jeux et des nouveaux parcours sportifs...

## entreprendre. \_\_\_\_\_ 19

Les bateaux ramasseurs de déchets des élèves ingénieurs de l'ICAM de Vannes.

## découvrir. \_\_\_\_\_ 20

La promenade de La Rabine au début du siècle dernier.

## consom'agir. \_\_\_\_\_ 22

Comment réduire l'impact environnemental de ses pratiques numériques ?  
Ampoules LED et néons : ne les jetez pas à la poubelle !

## comprendre. \_\_\_\_\_ 23

Les règles de protection du patrimoine végétal à Vannes.

## contribuer. \_\_\_\_\_ 27

Les services proposés par la Maison du droit.

## habiter. \_\_\_\_\_ 28

La rubrique des infos services et des infos pratiques.

## expressions politiques. \_\_\_\_\_ 32

La page d'expression des groupes non majoritaires.

## sortir. \_\_\_\_\_ 33

Les événements de l'été à Vannes et l'agenda des sorties (culture, sport, loisirs...).

## lire. \_\_\_\_\_ 43

Le choix de la librairie Au jardin des bulles.

## retracer. \_\_\_\_\_ 44

1874 : Vannes devient une ville de garnison.

## cuisiner. \_\_\_\_\_ 46

Une recette savoureuse du restaurant Le Sous-Sol.

Rive gauche, quai Moitessier.  
Jardin éphémère « le jardin gourmand et jardin d'antan ». Par le centre de formation horticole Kerplouz LaSalle (Auray).



11



23



33

## CONTACTER LE MAIRE

### PAR COURRIER :

M. le maire - Hôtel de ville  
BP 509 - 56019 Vannes CEDEX

### PAR MAIL :

contact@mairie-vannes.fr



Plus de photos et de vidéos sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr) et les réseaux sociaux.



## VANNES MAG SUR CD AUDIO

L'Association des donateurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes - réalise une **version sonore du magazine municipal**. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande.  
Renseignements au 02 97 47 04 18.

## VILLE DE VANNES

02 97 01 60 00

contact@mairie-vannes.fr



« Bravo au RCV pour cette saison magique, bravo à nos joueurs, au staff, au club. Cette saison nous aura fait rêver, aura fait rêver nos jeunes, merci pour tout ! » - David Robo.

## SE RETROUVER, ENFIN !

**Q**uel bonheur, depuis quelques semaines, de revivre des joies simples qui nous ont tellement manqué ces derniers mois ! L'arrivée de l'été ne doit pas nous faire baisser la garde, c'est pourquoi tous nos événements gratuits, auxquels vous êtes attachés, auront bien lieu mais dans une version reconfigurée. Il y en aura pour tous les goûts, de Jazz en Ville, avec une programmation internationale exceptionnelle, en passant par les Fêtes Historiques et d'Arvor, des spectacles pour enfants dans le jardin de Limur, sans oublier Livr'à Vannes fin septembre. Des événements, moteurs de ce bien vivre ensemble qui nous est si précieux, et autant de soutien à l'activité économique de notre territoire.



### David Robo

Maire de Vannes / Maer Gwened

Nos projets continuent d'avancer dans tous les quartiers ! Ouverture d'un cabinet médical et d'un lieu de convivialité dans des locaux municipaux à Ménimur, création d'une aire de jeux, d'un terrain synthétique et choix du lauréat bientôt connu pour l'appel à projets du Hangar Culturel à Nord-Gare, mise en place d'un Parcours pédagogique à Beaupré La Lande et au Pargo. Vannes se construit plus que jamais avec vous, avec le lancement dès la rentrée du premier budget participatif de la Ville, un million € sur l'ensemble du mandat. Vous aurez aussi l'occasion, pendant l'été, de découvrir deux expositions sur des sujets d'actualité qui vont marquer l'histoire de notre ville : une rétrospective sur la Promenade de la Rabine, qui sera bientôt un grand parc urbain de cœur de ville, et les coulisses de la restauration de la Chapelle Saint-Yves, quelques semaines avant sa réouverture au public. Sachez que nous sommes pleinement mobilisés pour accueillir vos enfants tout au long de l'été en accueils de loisirs, aux tickets sport-culture-nature, et dans nos équipements de proximité, dans des conditions sanitaires renforcées.

Bel été à toutes et tous, prenez soin de vous. ●

## EN EM ADKAVOUT, A-BENN AR FIN !

**P**ebez eurvad, abaoe un nebeud sizhunioù, é tañvaat plijadurioù simpl en-dro hag o doa graet diouer dimp er mizioù paseet ! Get an hañv é tonet, arabat eo dimp bout dievezh adarre, abalamour da se eo e vo ag an holl darvoudoù digoust, oc'h tomm oute, met en ur stumm adkempennet. Doc'h doare pep hani e vo, adal Jazz e Kêr, get ur programm etrebroadel dibar, betek ar Gouelioù Istoer ha Gouelioù an Arvor, abadennoù evit ar vugale el liorz Limur, hep ankouaat Lev'e Gwenedà Vannes e dibenn miz Gwengolo. Abadennoù, hag a gas à-raok ar beviñ mat assembles ken prizius dimp, ha kement a skoazeloù da obererezh ekonomikel hon tiriad.

Kendelc'her a ra hor raktresoù da vonet à-raok en holl garterioù ! Digoret ez eus ur gabined vezegiezh hag ul lec'h kevanezus e satioù an ti-kêr e Menemeur, savet ul leurenn c'hoarioù, un dachenn gevanaoz ha gouiet e vo a-barzh pell piv eo loread ar galv d'ar raktresoù evit ar C'harrdi Sevenadurel e Norzh-Gar, lakaet un Hentad pedagogel er pleustr e Beaupré-Ar Lann hag e Pargoù. Muioc'h eget biskoazh e vez savet Gwened kevret ganeoc'h, pa vo roet lañs adal an distro-skol da gentañ budjed-perzhiañ ar Gêr, ur milion a € hed-ha-hed ar respetad.

Tro ho po ivez, e-kerzh an hañv, da welet div ziskouezadeg àr sujedoù a-vremañ hag a zo é vonet da verkañ istoer hor c'hêr : un adsell àr ar Rabin, hag a vo hepdale ur park bras e-kreiz ar gêr, ha kostezioù ratreñ ar Chapel Sant-Iwan, un nebeud sizhunioù e-raok addigoriñ d'an dud.

Brav eo deoc'h gouiet eh omp prest da vat da zegemer ho pugale a-hed an hañv e degemer dudi, e tikedoù sport-sevenadur-natur, hag en hon avedurioù nes, get azoziù yec'hedel kreñvaet.

Un hañvezh brav deoc'h-tout, diwallit ho yec'hed. ●



**VANNES MAG.** MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VANNES. **Directeur de la publication :** David Robo, maire de Vannes. **Siège :** Hôtel de Ville - Direction de la communication, pl. Maurice Marchais - Vannes - 02 97 01 60 30. **Rédaction et mise en pages :** Marc Gallic. **Collaboration rédactionnelle :** Loïc Berthy (pigiste). **Collaboration mise en pages :** Colette&Co. **Photographies :** François Le Divenah (sauf mentions contraires). **Illustration de couverture :** Gettyimages. **Conception de la maquette :** Dynamo +. **Flashage :** Photext, Vannes. **Impression :** Imaye Graphic - Laval (53). **Tirage :** 41 200 exemplaires. **Parution :** semaine 26 (du 28 juin au 2 juillet 2021). **Dépôt légal :** juin 2021 - ISSN 1260-4186. **Prochaine diffusion (n° 130) :** semaine 37 (du 13 au 17 septembre 2021). Ce magazine est imprimé sur un papier produit à partir de bois issus de forêts gérées durablement.

revoir.



1 000 spectateurs ont pu suivre le match RCV-Biarritz sur écran géant, le 30 mai, au jardin des remparts.



Réduit à 14 en fin de rencontre, après la sortie sur carton de Darren Barry, le RCV a vu ses espoirs de finale s'envoler dans les arrêts de jeu de ce match à haute intensité.



Il y a eu huit essais dans cette demi-finale RCV-Biarritz, cinq pour les Basques et trois pour les Vannetais, dont un, le troisième du match et le premier pour le RCV, réalisé par le trois-quart aile Ambrose Curtis que l'on voit ici filer victorieusement vers l'en-but.





revoir.

Le RCV va devoir patienter encore un peu avant de se hisser une nouvelle fois jusqu'aux portes du TOP 14.



La demi-finale entre le RCV et Biarritz a tenu toutes ses promesses. Ce fut un match âprement disputé, au terme duquel les Vannetais ont regagné les vestiaires sous les applaudissements de leurs adversaires.

## DEMI-FINALE DE PRO D2 : LE BEAU RÊVE DU RCV S'ENVOLE EN DEUX MINUTES

Tout était réuni, le 30 mai dernier à Vannes, pour que le RCV se qualifie pour la finale de Pro D2 : l'avantage de pouvoir jouer la demi-finale à domicile, le retour partiel du public au stade, un temps radieux, une haie d'honneur et de clameurs pour l'entrée des joueurs dans le chaudron de La Rabine... Tout était donc en place pour que Vannes aille défier Perpignan le 5 juin à Montpellier, mais voilà qu'en toute fin de rencontre, dans les arrêts de jeu, les mouches ont changé d'âne, comme aimait à le dire Pierre Albaladejo.

En deux minutes, alors que le RCV menait au score par 33 à 27, un essai transformé par Biarritz Olympique a scellé définitivement le sort du match et brisé l'enthousiasme des supporters vannetais. En deux petites minutes, le beau rêve de finale s'est envolé dans le ciel de La Rabine. Qu'à cela ne tienne ! Cette défaite au goût amer ne doit pas faire oublier la magnifique saison 2020-2021 du Rugby Club Vannes qui devra simplement patienter encore un peu avant d'entrevoir à nouveau les portes du TOP 14. ●

revoir.



## LES ESPOIRS DU RCV SACRÉS CHAMPIONS DE FRANCE !

En s'imposant 14 à 10, le 6 juin dernier à Royan face à Narbonne, les Espoirs du RCV ont remonté le moral du club vannetais, stoppé dans son élan après la défaite de l'équipe pro face à Biarritz, en demi-finale de PRO D2. Déjà assurés, avant la rencontre, de jouer en Élite la saison prochaine, les Espoirs ne sont pas contents de la montée, ils sont allés chercher vaillamment le bouclier de champion de France Espoir Accession. Cette remarquable performance leur a valu d'être accueillis et félicités par le maire, David Robo, et son adjoint aux sports, Michel Gillet, le 10 juin dernier à l'Hôtel de ville. ●



## CHAPELLE SAINT-YVES :

### LA FIN DES TRAVAUX APPROCHE

Pas de temps mort sur le chantier de restauration de la chapelle Saint-Yves, place Maurice Marchais, où les travaux vont bon train afin que l'édifice puisse rouvrir, comme prévu, à l'automne prochain. Avant que la chapelle soit débarrassée de sa bâche parapluie (fin juin), puis de son échafaudage (de juillet à mi-septembre), les artisans avaient encore du pain sur la planche à l'approche de l'été. À l'image de cette jeune vitrailliste que l'on voit à l'œuvre sur ce cliché pris au printemps dernier.

● Une expo photos sur les artisans d'art qui s'emploient depuis un an à restaurer cette chapelle sera présentée à partir du 2 juillet sur la place Maurice Marchais. Gratuit. ●

## VANNES CÔTÉ JARDIN : UN RETOUR TRÈS APPRÉCIÉ

Vannes Côté Jardin a connu un joli succès les 8 et 9 mai derniers. Le salon végétal, qui était la première manifestation publique autorisée à rouvrir au début du déconfinement, a attiré ce week-end-là quelque 19 000 visiteurs, ravis de pouvoir déambuler à nouveau dans les allées fleuries du jardin des Remparts. ●



## LA SÉRIE TV "CRIMES PARFAITS" EN TOURNAGE À CONLEAU

Deux nouveaux épisodes de 52 minutes de la série télévisée « Crimes parfaits », diffusée depuis décembre 2017 sur France 3, ont été tournés en mai et juin dans le Morbihan, notamment à Vannes et à Séné. Le 10 mai dernier l'équipe de la réalisatrice Delphine Lemoine était à Conleau, devant le bar "Le Corlazo" pour le tournage d'une scène du premier de ces deux nouveaux épisodes où le duo d'enquêteurs est formé cette fois par les comédiens Bruno Solo et Elisa Ruschke (photo ci-contre). Comme dans la célèbre série américaine « Columbo » avec Peter Falk, le téléspectateur connaît aussi le coupable dès le début de chaque épisode de cette série française. Ce qui va donc le tenir en haleine pendant 52 minutes, c'est la capacité du duo d'enquêteurs à prouver qu'un crime parfait, ça n'existe pas ! ●

rencontrer.



**CAMILLE  
DUBOISSET**

## LES DÉBUTS EN FANFARE D'UN JEUNE

## TROMPETTISTE PÉTRI DE TALENT

**Il a l'énergie de sa jeunesse et un talent prometteur. Camille Duboisset, trompettiste de 17 ans, a profité du premier confinement pour sortir son tout premier album. L'élève du Conservatoire de Vannes mène l'instrument qui lui est cher sur la voie de la modernité.**

**L**a trompette et Camille Duboisset, c'est une histoire d'amour qui dure depuis un moment déjà. À 17 ans, l'Avéen compte 11 ans de pratique. C'est à Cachan (94), d'où la famille est originaire, que le jeune garçon a fait ses classes. « Mon premier prof était handicapé d'un bras. Ça m'a marqué et impressionné à la fois qu'on puisse jouer de la trompette dans ces conditions », se remémore le lycéen, scolarisé à Charles de Gaulle. À Saint-Exupéry, où il a fait son collège, Camille Duboisset a naturellement intégré la Classe à horaires aménagés musique (CHAM). Il poursuit dans cette voie en choisissant l'option musique au bac. Comme pour tous les jeunes, il n'a pas été aisé d'allier scolarité et confinement. La musique a pourtant donné au trompettiste une bouffée d'air qui l'a amené à sortir son

## Un deuxième album en cours

premier album « Réflexion ». De multiples intervenants ont participé à l'élaboration des neuf titres, dont Simon, alias Adavity, un saxophoniste limougeaud de sa génération, rencontré sur Instagram. « C'est un album de jazz fusion. Il illustre bien ma volonté de mélanger le jazz et la musique urbaine. On y trouve du reggae, du funk... je ne veux pas m'enfermer dans un style. » Camille aimerait suivre la voie d'Ibrahim Maalouf en « modernisant la trompette » à sa manière. « Quand j'ai écouté sa musique

pour la première fois, je me suis dit que c'est ça que je voudrais faire plus tard. » De la trompette, Camille Duboisset dit qu'il aime « les vibrations qu'elle produit dans les doigts et dans la bouche. » « C'est un instrument qui permet tous les contrastes, de l'extrême puissance à la plus grande douceur. » Au conservatoire de Vannes, il suit une formation en musique classique. Le jeune homme souhaiterait continuer dans cette voie en intégrant le Conservatoire de Paris, « parce que j'ai encore beaucoup à apprendre. Même dans dix ans, je n'en aurai pas fini avec l'apprentissage. » Pour sa production personnelle, c'est la musique moderne qu'il a choisie. Le clip tourné par le vidéaste Morgan Taltavull, grâce à la bourse Pro'jeunes que la Ville de Vannes a attribué à Camille, illustre bien cette volonté d'innover. On l'y voit avec son comparse Adavity interpréter le morceau « Nevez » dans des lieux bien connus de Vannes et d'autres moins : Conleau, le tunnel de Kérino, la caserne des pompiers, une usine de métallurgie... « Le clip a été visionné 15 000 fois sur YouTube », se réjouit le musicien. Des envies, Camille Duboisset n'en manque pas. Il a commencé le projet « Une nuit, un son », où il convie différents musiciens à venir composer un morceau entre le crépuscule et l'aube. Une expérience filmée et diffusée sur sa chaîne YouTube. Et puis il y a ce deuxième album sur lequel il travaille avec Adavity et qui devrait être achevé cet automne. En attendant la suite. ●

FACEBOOK, INSTAGRAM, TWITTER

RETROUVEZ LA VILLE DE VANNES  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les internautes auront de quoi satisfaire leur curiosité cet été sur les pages Ville de Vannes des réseaux sociaux. Notamment sur Facebook et Instagram où les vidéos vont pleuvoir. Au menu, entre autres sujets d'actualité :

● **Les jardins éphémères.** Vannes Mag, dans cette édition estivale, vous en présente quelques-uns en images. Mais sur les réseaux sociaux, c'est toute la panoplie de l'édition 2021 qui sera à l'affiche avec des petits reportages audiovisuels et des interviews d'horticulteurs, pépiniéristes, artistes, enseignants et autres professionnels qui œuvrent cette année à Vannes pour la 7<sup>e</sup> édition de cet événement devenu incontournable.



● **Musique live au passage central du Musée de La Cohue.** Dans la continuité du partenariat scellé entre le Musée des beaux-arts et le Conservatoire lors de l'exposition "Prisme", de l'artiste Andrea d'Amario, musique et arts plastiques seront à nouveau réunis sur le passage central de La Cohue, **les 21 juillet et 18 août à 21 h**, à l'occasion de deux concerts donnés par le CRD sur le lieu même de l'exposition "Essaim". **Diffusion en live sur Facebook.**



L'artiste Bettina Clasen prépare une exposition sur l'ancien immeuble de la Sécurité sociale. Cette expo sera présentée à l'automne prochain au Kiosque.

À DÉCOUVRIR SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM

UNE EXPO EN GESTATION : "FENÊTRES SUR TOUR"

La photographe et vidéaste d'origine allemande Bettina Clasen, dont l'exposition "La ville en partage", réalisée avec la plasticienne et graphiste Emma Burr, avait été présentée à l'Hôtel de Limur en 2018-2019, prépare, en solo cette fois, une nouvelle exposition. Ce sera une expo photos consacrée à un long travail de près de quatre ans sur l'immeuble de la Sécurité sociale, bd. de La Paix. À ceux qui pourraient penser qu'il n'y a rien de très folichon à mitrailler cette imposante masse de béton, Bettina Clasen rétorquera que c'est exactement le contraire. Cet immeuble, aujourd'hui

désaffecté, depuis le transfert de la CPAM à Laroiseau, est situé juste en face des fenêtres de son appartement. Au début, elle ne l'aimait guère. Et puis, à force de l'observer et de le photographier sous toutes les coutures et toutes les lumières, il est devenu un vrai sujet d'inspiration photographique et artistique. C'est ce que nous fait découvrir la vidéo diffusée depuis la mi-juin sur les comptes Facebook et Instagram de la Ville de Vannes. Quant à l'expo, elle sera présentée cet automne au Kiosque, esplanade Simone Veil. Nous en reparlerons. ●



Rive droite, Kiosque à musique. « Le bois : the cycle wood ». Par Le Sommer Jardin (Sarzeau) et le Lycée horticole de Saint-Jean Brévelay.

agir.

24 jardins créatifs, dont 20 entièrement nouveaux, composent cette année le parcours végétal et artistique des jardins éphémères. C'est la septième année consécutive que la Ville de Vannes propose cette animation gratuite qui permet à des professionnels et futurs professionnels de l'horticulture et de l'aménagement paysager, ainsi qu'à des artistes, d'exposer à la vue du public toute l'étendue de leur talent.



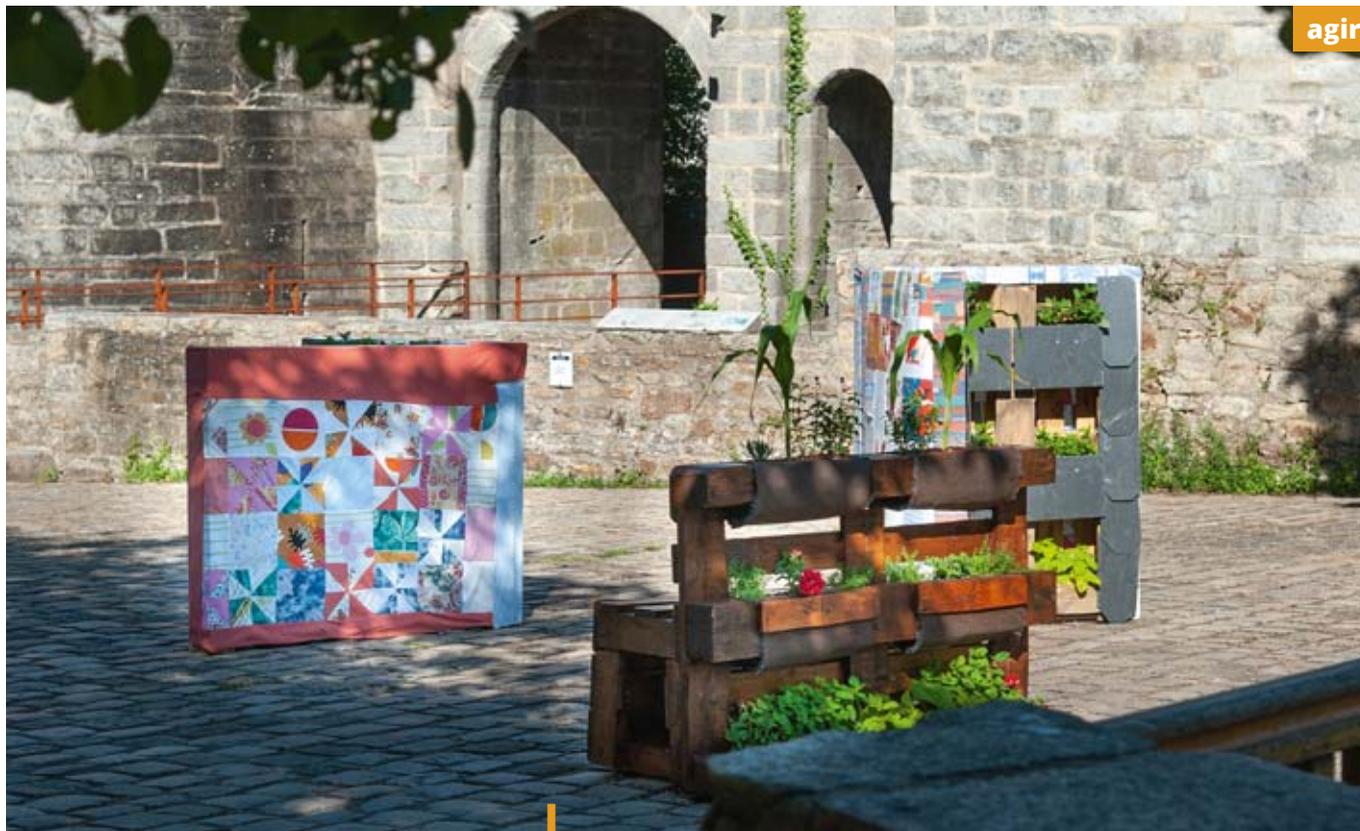
Rive droite, Kiosque à musique. « Arbre de vie ». Par l'Association Le Moulin Vert (Institut médico-professionnel, Saint-Avé).



Rive gauche, quai Moitessier (près du Dédale). « À l'origine ». Par Ouest Concept Jardin (Saint-Avé).

Esplanade de l'Ordre national du mérite. « Fabrik verte »  
Par le lycée Kerplouz LaSalle (Auray).





Porte Calmont, square Bertrand Frélaut. « Livres nature ».  
Par le collège Saint-Exupéry et l'Entreprise Sauvé-Guittet (Laval).

## ÉVÉNEMENT



# JARDINS ÉPHÉMÈRES: L'ÉDITION 2021 SE DÉCLINE EN 24 ÉTAPES À DÉCOUVRIR JUSQU'À L'AUTOMNE

Les jardins éphémères de Vannes retrouvent cette année leur rayonnement habituel. 24 réalisations (contre 11 en 2020) sont à découvrir tout l'été et même jusqu'au début de l'automne. La plupart de ces jardins créatifs (19 sur 24) sont concentrés dans le quartier du port (près de la porte Calmont, place Gambetta, ainsi que le long des deux rives portuaires). Comme chaque année depuis la création de cet événement en avril 2015, c'est la Ville de Vannes qui pilote l'opération, mais ce sont toujours des paysagistes, pépiniéristes, établissements d'enseignement et autres artistes, de la région pour la plupart, qui réalisent et financent ces îlots de verdure où l'horticulture et la création artistique font bon ménage. Au total, cette année, les 24 jardins éphémères à découvrir gratuitement

dans le quartier du port, devant l'Hôtel de Ville, place Brûlée, au pied des remparts, dans le quartier nord-gare et sur la presqu'île de Conleau, sont l'œuvre de 16 paysagistes et pépiniéristes, 2 lycées et 1 CFA horticoles, 1 Collège (Saint-Exupéry à Vannes), 1 Institut médico-professionnel (Le Moulin Vert, de Saint-Avé), 2 artistes photographes, 1 association de quartier (Fleur de Pavé, Nord-Gare) et 2 fabricants de jeux de plein air. Qu'ils soient de conception classique ou avant-gardiste, tous ces jardins contribuent à animer et valoriser l'espace urbain. ●



Présentation détaillée sur <https://www.mairie-vannes.fr/jardins-ephemeres/>

agir.

LOISIRS

## UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX EN BOIS PRÈS DE L'ÉCOLE BRIZEUX

Après celle du nouveau parc urbain du Pargo, que nous avons présentée dans le précédent Vannes Mag, voici la toute dernière aire de jeux de plein air que la Ville de Vannes vient de mettre en service début juin, à deux pas de l'école Brizeux et du nouveau terrain synthétique du stade de rugby Jo Courtel. Équipée de modules en bois, cette aire de jeux pour enfants comprend un superbe château avec toboggan,

une balançoire et deux animaux montés sur ressort (une abeille et un escargot). Cet équipement, qui a coûté 96 000 € (modules, mobilier, sol amortissant, aménagements des abords), est la 28<sup>e</sup> aire de jeux (toutes catégories confondues) mise à disposition du public par la Ville sur le territoire de la commune. L'objectif municipal est qu'il y ait partout à Vannes une aire de jeu à moins de 500 mètres de chez soi. ●

Présentation de la nouvelle aire de jeux par Patrick Le Toquin, directeur du service municipal des espaces verts et Gérard Thépaut, maire adjoint chargé du climat, de la biodiversité et des finances.



## LOISIRS **LES PARCOURS SPORTIFS SE MULTIPLIENT DANS LES QUARTIERS**

Dans la continuité du parcours sport-santé de Kérino, d'autres aires de détente équipées de modules sportifs ont été aménagées ces derniers mois à Vannes. Les trois photos que nous publions sur cette page présentent trois des derniers équipements de plein air sport-santé installés

par la Ville de Vannes près de l'étang au duc, près de l'étang de Tohannic et dans le parc de Kérizac, à Ménimur. Chacune de ces aires dispose d'un module inclusif. Ces espaces ont été aménagés et équipés à l'initiative des conseils de quartier Nord-Gare et Sud-Est et du conseil citoyen de Ménimur. ●



## PATRIMOINE

## LE CONSEIL MUNICIPAL PLAIDE POUR LA RÉUNIFICATION DE LA BRETAGNE HISTORIQUE



Lors des Fêtes d'Arvor 2018, le maire, David Robo, avait déjà rappelé publiquement que la Ville de Vannes était favorable à une Bretagne à 5 départements en intégrant le réseau de l'association Breizh 5/5 qui milite pour cette réunification.

Le conseil municipal a formulé, le 19 avril, un vœu « pour le vote d'une loi engageant la réunification de la Bretagne à cinq départements. » Après avoir déjà exprimé ce vœu en 2012 et 2014, les élus vannetais (vote favorable de la majorité et

du groupe Vannes pour tous) ont rappelé que « la Bretagne à cinq départements permettrait aux Bretonnes et aux Bretons, aux Vannetaises et aux Vannetais de renouer avec leur histoire, leur culture, leur patrimoine matériel et immatériel et constituerait un levier de développement industriel et économique profitable à l'ensemble du territoire, aux entreprises et aux emplois. » En conséquence, ils demandent « à l'État d'engager le processus législatif qui permettra dans un premier temps de lancer une consultation des habitants de Loire-Atlantique sur leur volonté de rejoindre la Région Bretagne » et « au Gouvernement de respecter le résultat de la consultation et de proposer au Parlement un projet de loi visant à réunifier la Bretagne à cinq départements. » ●

## SANTÉ

### RAPPEL : UN NOUVEAU CABINET MÉDICAL EST OUVERT DEPUIS FÉVRIER À MÉNIMUR

Grâce aux efforts conjoints de l'association Savamen (Santé Vannes Ménimur), de la Ville de Vannes et de l'Agence régionale de santé (ARS), un cabinet de médecins généralistes a pu ouvrir ses portes en janvier-février dans le cœur du quartier de Ménimur. Ce cabinet regroupe trois généralistes : les docteurs Ronan Le Mer, Emmanuel David et Didier Le Vaguerès. Il a été installé au rez-de-chaussée de l'immeuble Patio Verde, place Henri Auffret, dans des locaux acquis et aménagés par la Ville de Vannes en vue de faciliter l'installation de nouveaux médecins de famille dans ce quartier, suite à plusieurs départs à la retraite de confrères. Dans la conception du projet, la Ville a également répondu à un appel à projet de l'ARS permettant de proposer un poste partagé entre le Centre hospitalier et ce nouveau cabinet médical. Ce lien privilégié avec l'hôpital permet de faciliter les parcours de soins et les prises en charge complexes.

● Cabinet médical Auffret, 14 place Henri Auffret, Ménimur.  
Tel. : 02 57 62 09 10. Site : [www.cabinet-medical-auffret.fr](http://www.cabinet-medical-auffret.fr) ●

### LES MÉDIATHÈQUES SERONT FERMÉES DU 26 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE

Le 7 septembre prochain, les médiathèques de Vannes intégreront le réseau des médiathèques de l'agglomération (médiathèques du Golfe). Ce transfert des médiathèques municipales vers le réseau de GMVa (Golfe du Morbihan-Vannes agglomération) va nécessiter, pour des raisons pratiques, organisationnelles et techniques, la fermeture des quatre médiathèques de Vannes (Palais des Arts, Tohanic, Ménimur et Kercado) du 26 août jusqu'au 7 septembre.



© Julien Gazeau

Les travaux de restauration de la chapelle Saint-Yves en centre-ville devraient s'achever à l'automne prochain.

## PATRIMOINE

### CHAPELLE SAINT-YVES : APRÈS SA RESTAURATION, L'ÉDIFICE SERA À LA FOIS UN LIEU DE CULTE ET DE CULTURE

Le conseil municipal a approuvé, le 19 avril dernier, le projet de convention d'occupation de la chapelle Saint-Yves, place Maurice Marchais, qui s'appliquera lorsque cet édifice rouvrira ses portes au public. Cette convention, établie entre la Ville de Vannes, propriétaire du bâtiment, et son affectataire, la paroisse de la cathédrale Saint-Pierre, précise qu'en vertu des lois de 1905 et 1907 sur la séparation des Églises et de l'État, la Ville, bien que propriétaire de l'édifice, « n'en a toutefois pas la jouissance. » Bien que fermée aux fidèles depuis 30 ans, la chapelle reste « rattachée à la paroisse de la cathédrale Saint-Pierre. » La Ville et l'évêché se sont donc entendus pour que cette chapelle, qui va redevenir un lieu de culte, puisse aussi, en dehors des cérémonies religieuses, être affectée à d'autres usages. La Ville prévoit d'utiliser le bâtiment, dont elle a financé la rénovation à hauteur de 5 M€ sur un total de 8,90 M€, pour y développer « des projets culturels liés essentiellement à la musique et notamment la musique ancienne et la musique sacrée ». Elle envisage aussi d'y organiser « des visites patrimoniales ainsi que des actions de médiation » visant à « mieux faire connaître et valoriser l'édifice auprès de l'ensemble des publics. » Le collège Jules Simon, voisin de la chapelle, pourra également l'utiliser « pour des activités pédagogiques et artistiques liées aux classes à horaires aménagés. » ●

### 15 M€ POUR RÉNOVER 445 LOGEMENTS EN CENTRE-VILLE

L'État, Golfe du Morbihan Vannes agglomération (GMVA), la Ville de Vannes, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), Action Logement et la Banque des territoires ont décidé d'unir leurs efforts, dans le cadre du programme national Action Cœur de Ville, pour conduire à Vannes une grande opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain. 15 M€ seront investis dans cette opération qui va s'étaler sur cinq ans (2021-2026) et qui va porter sur la rénovation de 445 logements du parc privé en centre-ville. La Ville intervient principalement dans ce programme au titre de ses compétences en urbanisme et patrimoine (ravalements de façades) et G MVA au titre de sa compétence en matière d'habitat (lutte contre l'habitat indigne).

## TRANSPORT URBAIN

## L'AGGLOMÉRATION TESTE LA GRATUITÉ DES BUS LE SAMEDI JUSQU'AU 17 JUILLET



Depuis le 15 mai, chaque samedi, les bus sont gratuits sur l'ensemble du réseau Kicéo. Cette expérimentation, qui va durer jusqu'au 17 juillet, porte au total sur dix samedis de gratuité. Le maire de Vannes et président de l'agglomération, David Robo, en avait

fait une de ses promesses de campagne lors des élections municipales de l'an dernier. Il a donc tenu parole en faisant inscrire et voter cette expérimentation en conseil communautaire, le 22 avril dernier. Le but de la gratuité d'accès au bus le samedi est bien entendu de promouvoir le transport collectif auprès du grand public. Il s'agit d'inciter un maximum d'usagers à privilégier ce moyen de déplacement, ainsi que les mobilités douces, plutôt que la voiture individuelle. L'évaluation de cette opération, au regard de la fréquentation observée sur le réseau et des résultats d'une enquête de satisfaction, permettra à l'agglomération de mesurer l'intérêt des usagers pour le bus et d'identifier ce qu'il faut améliorer en vue d'élaborer une offre de services répondant au mieux aux besoins des habitants. Pour information, un mois avant la fin de ce test, la fréquentation moyenne du réseau, le samedi, était supérieure de 30 % à celle des mêmes samedis l'an dernier. ●



### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DU MAIRE, LE 8 JUILLET

David Robo, répondra une nouvelle fois en direct, par téléphone, aux questions des Vannetaises et des Vannetais **jeudi 8 juillet, entre 18 h et 19 h**. Vous pourrez le joindre au **02 97 01 66 90**. Merci de bien vouloir privilégier une seule question afin de permettre au plus grand nombre d'échanger avec le maire. Si vous n'êtes pas disponible à ce moment-là, vous pouvez poser vos questions par mail à l'adresse : [cabinet.maire@mairie-vannes.fr](mailto:cabinet.maire@mairie-vannes.fr)

## TRANSPORT MARITIME

### CONLEAU-BARRARAC'H EN 3 MINUTES AVEC LE PETIT PASSEUR

Si vous avez envie de profiter de belles balades à pied ou à vélo autour du Golfe cet été au départ de Vannes, pensez à prendre le Petit Passeur à la cale de Conleau. Ce service maritime proposé par



l'agglomération (GMVA) assure des liaisons entre Conleau et Barrarac'h (à Séné), ainsi qu'entre Montsarrac (à Séné) et Le Passage Saint-Armel (en presqu'île de Rhuys). Le Petit Passeur a repris du service début avril. En juillet-août, le service fonctionnera tous les jours, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30 et en septembre, uniquement le week-end, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. L'aller simple coûte 2 €, l'aller-retour, 3 € et la carte d'abonnement 10 passages, 12,50 €. C'est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans et pour le transport des vélos. Les billets s'achètent à bord.

● Pour tout savoir sur ce service : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/petitspasseurs> ●



Les élèves ingénieurs de l'Icam testeront leurs prototypes en juillet prochain dans le Golfe.

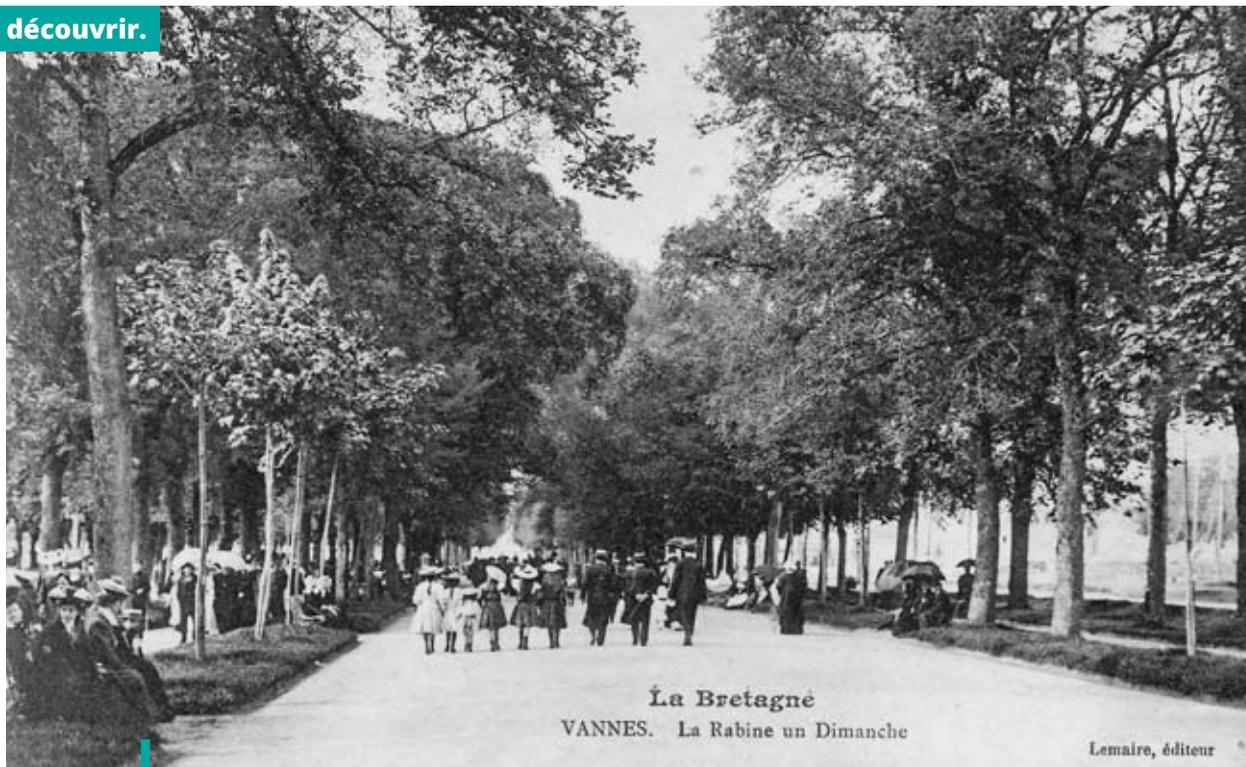
## INGÉNIERIE

# À L'ICAM, DES ÉLÈVES INGÉNIEURS CONÇOIVENT DES BATEAUX RAMASSEURS DE DÉCHETS

**Les 70 élèves ingénieurs de 4<sup>e</sup> année de l'ICAM de Vannes travaillent à un projet commun : élaborer des bateaux ramasseurs de déchets. Ces petits navires sont amenés à devenir grands si l'expérience est concluante. La mise à l'eau est prévue en juillet.**

**L**e vendredi, l'espace de production de l'école d'ingénieur ICAM de Vannes, rue du Commandant Charcot, est plein de vie. C'est ce jour-là que les élèves de 4<sup>e</sup> année travaillent sur leur projet de bateau ramasseur de déchets. L'idée de se lancer dans la conception et la production de ces bateaux éboueurs est venue de leur enseignant en génie mécanique, Guillaume Le Verge. Cinq groupes d'étudiants se sont formés, chacun avec la même lettre de mission : construire un prototype de 60 cm d'envergure, pour 500 € l'unité. « La philosophie du projet, c'est de les laisser creuser leur idée. Quitte à se tromper. Nous, les enseignants, sommes là pour leur apporter des conseils techniques », explique le formateur. Au travers de ce travail d'équipe, les élèves ingénieurs mettent à l'épreuve toutes les compétences qu'ils sont censés acquérir durant leurs études : en mécanique, informatique, management, gestion de projet... Et au final, ce n'est pas un seul prototype qu'ils vont concevoir, mais plusieurs. Chaque groupe est libre, en effet, de concevoir son bateau éboueur comme

il l'entend. Certains ont privilégié l'usage de bras articulés pour acheminer les déchets vers un filet. D'autres ont préféré le principe du tapis roulant. Si tout se passe comme prévu, c'est en juillet prochain que devraient avoir lieu les premières expérimentations permettant de tester les différents process développés par les élèves ingénieurs. Le site de Conleau est pressenti pour cela, mais rien n'est encore formellement décidé. Vu la taille des engins qui seront mis à l'eau, il n'est pas question, bien entendu, de prétendre nettoyer le Golfe du Morbihan avec cette petite flottille. « Ce sont des objets de la taille d'une balle de ping-pong qui pourront être collectés, poursuit Guillaume Le Verge. Pour cette première phase, il s'agit de voir si le principe et les process sont concluants. On espère que les promotions qui suivront pourront faire avancer et développer le projet ». Les cinq bateaux ramasseurs de déchets auront pour point commun d'être pilotés à distance. Ils sont aussi conçus pour être autonomes dans leurs déplacements, grâce à différents capteurs, « un peu comme les robots qui tondent les pelouses ». ●



Depuis sa création au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, La Rabine a toujours été un lieu de promenade et de détente fort apprécié par les Vannetais. [Une exposition gratuite présente sur place, cet été, l'histoire de ce site emblématique.](#)

# LE MAIL DE LA RABINE, AU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Depuis sa création, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la promenade de la Rabine fait partie des lieux les plus emblématiques de Vannes. À l'heure où la Ville s'apprête à réaménager cette large esplanade d'un kilomètre de long, bordée d'arbres plantés en alignement (cf Vannes Mag, n° 128, p. 15), arrêtons-nous un instant sur l'histoire de cette promenade qui fut longtemps, avec le jardin de la Garenne, l'un des deux seuls espaces verts propices à la détente et aux rassemblements au cœur de la ville. Son origine remonte à 1712. La Ville décide cette année-là d'embellir la rive droite du port en faisant planter « quatre rangées d'ormeaux le long de l'ancien quai au vin du XVII<sup>e</sup> siècle »\*, afin d'y créer une promenade ombragée qui prendra le nom de Rabine (allée plantée d'arbres en breton). Les plantations seront financées pour partie par des Vannetais sous forme de souscriptions. Cette nouvelle Rabine s'allongera au fil du temps, « au fur et à mesure de l'extension des quais vers le sud. »\* Agrémentée d'un kiosque à musique en 1890, la promenade de la Rabine fut, pendant très longtemps, le lieu que les régiments vannetais choisissaient systématiquement pour organiser leurs défilés, leurs aubades et leurs cérémonies publiques. Et avant l'ouverture du Chorus au Parc du Golfe, c'est aussi sur la Rabine que se tenaient invariablement deux des événements les plus populaires de Vannes et de sa région : la foire-exposition et la traditionnelle fête foraine. ●



18. - VANNES. - La Statue de Le Sage  
La Promenade de la Rabine

Collection David, Vannes

L'aménagement de la promenade de La Rabine a commencé, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, par cette partie qui longe l'actuelle rue du Port. Le monument à la mémoire de l'écrivain Alain-René Lesage, que l'on voit à droite, fut érigé plus tard, en septembre 1892. Le buste de Lesage retrouvera sa place sur la Rabine l'an prochain, mais sans sa Sarzeautine en bronze qui fait partie des œuvres d'art qui ont été fondues par les Allemands pendant l'Occupation.

Vue du port et de la promenade de la Rabine, depuis la rive gauche, au tout début du siècle dernier.



809. VANNES. Le Port et la Rabine

Collection C. Bellat, Paris-Lyon

consom'agir.

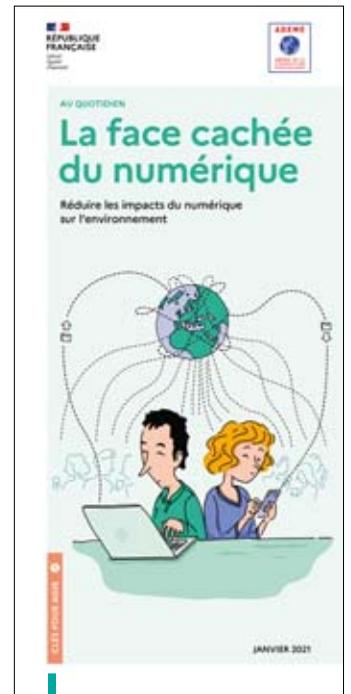
LES CONSEILS DE L'ADÈME

## COMMENT RÉDUIRE NOTRE IMPACT NUMÉRIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT ?

« Tous les jours, nous envoyons des mails, nous naviguons sur le web, nous regardons des vidéos, nous archivons des photos ou de la musique dans le Cloud. Nous avons souvent l'impression que tout le processus est « immatériel » mais il n'en est rien. Ordinateur, box ADSL, routeurs, câbles, serveurs, unités de stockage, équipements de télécommunication : les équipements sollicités sont bien réels. Tout comme les consommations d'énergie et de ressources non renouvelables pour les fabriquer et les faire fonctionner. » Le petit guide de 24 pages "La face ca-

chée du numérique", dont est extrait ce préambule, propose un tour d'horizon complet et bien documenté de ce qu'il faut savoir sur l'impact environnemental du numérique. Il a été réalisé par les services de l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - établissement public) et mis à jour en janvier 2021. Il est donc tout à fait d'actualité et nous explique, entre autres sujets abordés, ce que nous pouvons tous faire, qui plus est très simplement, pour être le plus responsable possible dans nos pratiques numériques quotidiennes. ●

FAIRE DURER  
NOS ÉQUIPEMENTS  
NUMÉRIQUES  
CONSTITUE LE GESTE  
LE PLUS EFFICACE  
POUR DIMINUER  
LEURS IMPACTS



Ce petit guide très instructif est disponible gratuitement en format numérique (pdf) sur le site [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

consom'agir.

DÉCHETS MÉNAGERS

## NE JETEZ PAS VOS NÉONS ET AMPOULES LED À LA POUBELLE !

UNE AMPOULE QUI PORTE LE LOGO D'UNE POUBELLE BARRÉE NE DOIT PAS ÊTRE JETÉE DANS LE BAC À ORDURES.



Toutes les sources lumineuses qui portent le symbole de la poubelle barrée, c'est-à-dire les ampoules fluocompactes, ampoules à LED et les tubes « néon », doivent être déposées dans un bac de recyclage en magasin ou en déchetterie. Le mercure et les poudres fluorescentes contenus dans les ampoules et les tubes « néon » ne sont pas réutilisés. Ils sont soigneusement extraits puis acheminés vers des centres de stockage des déchets ultimes. Les autres matières qui les composent (verre, métaux, plastique...) sont triées pour être en grande partie réutilisées dans la fabrication de nouveaux produits. Près de 90 % du poids des ampoules



© Getty Images

et tubes « néon » est ainsi recyclé. Les ampoules à filament et halogènes ne contiennent que peu de matériaux et pas de produits dangereux. L'impact sur l'environnement de leur collecte et de leur traitement n'est donc pas compensé par les gains environnementaux issus de leur recyclage. Vous pouvez donc les jeter à la poubelle, mais si vous les déposez dans un point de collecte avec vos autres ampoules, elles seront recyclées elles aussi. Source : éco-organisme ecosystem. ●



# LES RÈGLES DE PROTECTION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL À VANNES

## comprendre.

La Ville de Vannes a étendu et renforcé, en avril dernier, les mesures de protection du patrimoine végétal de la commune par le biais d'une modification de son Plan local d'urbanisme (PLU). L'objectif de cette réglementation plus draconienne, qui concerne aussi bien le domaine public que les propriétés privées, est notamment d'éviter l'abattage ou l'élagage illégaux d'espèces végétales protégées en raison de leur valeur écologique, paysagère ou patrimoniale.



Deux essences sont particulièrement prises en compte dans la protection du patrimoine arboré à Vannes : le chêne pédonculé (ci-dessus) et le chêne vert.

**La Ville de Vannes a établi une cartographie et défini des règles bien précises pour assurer la pérennité du patrimoine végétal de la commune. L'objectif est de veiller à ce que tout un chacun respecte scrupuleusement cette réglementation afin de garantir la protection de centaines d'arbres, de haies bocagères, de bosquets... Toute pratique illégale dans ce domaine (élagage, abattage...) est passible de poursuites judiciaires.**

**600**

**ARBRES SONT  
PROTÉGÉS PAR  
LE PLAN LOCAL  
D'URBANISME**

**253**

**HECTARES SONT  
CLASSÉS EN AIRES  
DE DÉFENSE  
ÉCOLOGIQUES**

**A** la faveur d'un achat immobilier, d'une succession ou d'une acquisition foncière, la tentation est souvent grande, lorsqu'on devient propriétaire, d'abattre ou d'élaguer sans ménagement un arbre, une haie, un bosquet, pour gagner de l'espace et de la lumière en vue d'un projet de réaménagement paysager, d'extension, de construction... C'est malheureusement à cause de pratiques illégales, intentionnelles ou pas, que des arbres de valeur disparaissent à tout jamais chaque année sur le territoire communal. Afin de lutter plus efficacement contre les abattages ou élagages illégaux, la Ville de Vannes

vient d'étendre et de renforcer les mesures de protection du patrimoine végétal de la commune, par une récente modification de son Plan local d'urbanisme (PLU).

### **APPLIQUER LE PRINCIPE DESTRUCTEUR / PAYEUR**

Avant cela, elle avait d'abord effectué, en 2018, un complément d'inventaire de toutes les composantes végétales dignes d'intérêt au regard de leur valeur écologique, paysagère ou patrimoniale (arbres seuls déjà protégés ou à protéger dorénavant, haies bocagères, bosquets, alignement d'arbres, formations boisées et buissonnantes le long des cours d'eau...). Cet inventaire plus exhaustif, qui concerne à la



L'arbre représente en ville des enjeux environnementaux, écologiques, esthétiques, économiques et socioculturels. Il est donc essentiel de le protéger.

fois le domaine public et le domaine privé, permet d'assurer aujourd'hui la protection réglementaire de quelque 600 arbres (contre 179 jusqu'alors). Cette protection porte non seulement sur l'arbre proprement dit, de la cime aux racines les plus profondes, mais aussi sur son biotope, autrement dit son lieu de vie. Partant de là, ce sont désormais quelque 253 hectares d'aires de défenses écologiques (\*), réparties sur l'ensemble de la ville, qui font l'objet d'une protection réglementaire au Plan local d'urbanisme. En cas de non-respect des règles de protection du patrimoine végétal, tout contrevenant s'expose à une amende dont le montant, qui peut varier de plusieurs centaines à plu-

sieurs milliers d'euros, est assujéti à un barème de valeur des arbres, prenant en compte l'espèce et la variété, la valeur esthétique, l'état sanitaire, la situation géographique et la circonférence du tronc.

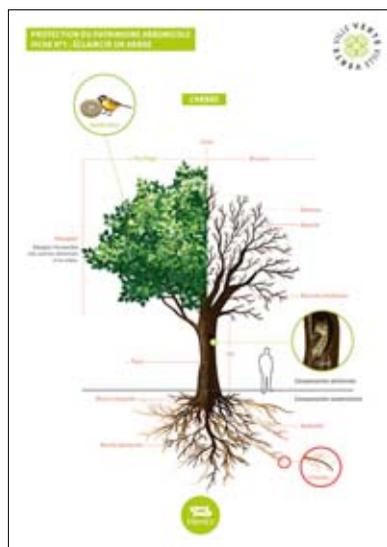
Sachez donc que si vous avez en projet d'abattre chez vous un arbre ou même de l'élaguer, il faut d'abord vous assurer, auprès de la Ville de Vannes, que cet arbre n'est pas protégé ou inclus dans un périmètre de protection. Si c'est le cas, une autorisation préalable de la Ville sera requise avant toute intervention, élagage compris. ●

(\*) Les aires de défense écologiques intègrent à la fois la partie aérienne (houppier) et souterraine (racines) des composantes végétales protégées, ainsi que leurs abords immédiats.



En application du Code de procédure pénale et du Code de l'Urbanisme, la mise en péril ou la suppression de composantes végétales protégées, sans autorisation préalable, constitue une infraction entraînant un mécanisme de poursuites judiciaires.

« Les arbres sont de grands sages... bien ancrés dans le sol, ils sont à l'écoute de la terre, mais cela ne les empêche pas d'avoir la tête dans les nuages et d'écouter les histoires du vent... et de toujours vouloir aller plus haut, vers la lumière. » - Michel Tournier.



### DES FICHES PRATIQUES POUR ENTREtenir ET PROTÉGER LES ARBRES

Le portail nature du site de la Ville de Vannes propose 8 fiches pratiques sur les bons gestes à connaître et à adopter pour préserver la santé, le bon développement et la tenue mécanique des arbres. À consulter ou télécharger gratuitement sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr) (portail nature). ●

## PROTECTION DES ARBRES : TOUTE L'INFO SUR LE SITE DE LA VILLE

Pour tout savoir sur la protection des arbres à Vannes, il faut aller sur le site Internet de la Ville, [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr), rubrique Vannes pratique/environnement/portail nature. Vous y trouverez une rubrique intitulée « Arbres : protection et réglementation ». Toutes les informations légales et pratiques sur ce sujet sont réunies dans cette rubrique. On y trouve notamment une carte interactive qui recense les espaces protégés au sein desquels une autorisation préalable de la ville de Vannes est requise, pour les professionnels comme pour les particuliers, avant toute intervention, élagage compris. Cette rubrique permet aussi d'accéder à un formulaire en ligne de déclaration préalable de travaux (DP), à une brochure de vulgarisation des règles de protection du patrimoine végétal, ainsi qu'à diverses fiches pratiques relatives à la protection et à l'entretien des arbres (voir ci-contre). ●

### SE DOCUMENTER, SE RENSEIGNER...

- Sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr) (Vannes pratique/environnement/portail nature).
- Auprès de la Direction de l'urbanisme de la Ville de Vannes. Mail : [urbanisme@mairie-vannes.fr](mailto:urbanisme@mairie-vannes.fr)

# LA MAISON DU DROIT

## service gratuit et pertinent

**Malgré les restrictions sanitaires, la Maison du droit continue d'avoir une activité soutenue. La juriste Émilie Cabon, qui assure ce service gratuit au bénéfice des particuliers depuis 2015, réalise en moyenne 2 500 entretiens par an.**

**L**a zone sur laquelle rayonne la Maison du droit est pour le moins vaste. D'ouest en est, Émilie Cabon est sollicitée par des personnes qui habitent du pays d'Auray jusqu'à Pénestin. Pour autant, près de la moitié des sollicitations émanent de Vannetais. La juriste, titulaire d'un master 2 en droit, exerce une activité soutenue comme en témoignent les 2 500 appels qu'elle a reçus en 2020. « L'essentiel de mon travail s'effectue par téléphone. Les questions que l'on me pose appellent parfois des réponses simples et rapides. D'autres entretiens qui portent sur des sujets plus complexes peuvent nécessiter un rendez-vous physique », explique-t-elle. La Maison du droit a été créée en 2007 et offre un service qui n'existe nulle part ailleurs. « Ni les mairies, ni les administrations, ni même les tribunaux ne sont là pour renseigner sur le droit », soutient Émilie Cabon. Les questions formulées par ses interlocuteurs portent principalement sur des problèmes familiaux, sur fond de séparation des couples. Mais on l'interroge aussi sur des questions de droit du travail, des problèmes liés à la consommation ou encore au logement. « La Maison du droit a pour raison d'être d'éviter des situations de non-recours au droit pour



© Loïc Berthy

les personnes démunies », résume Jean-Yves Le Douarin, qui en préside le conseil d'administration. Émilie Cabon délivre des informations, gratuitement et en toute confidentialité, mais n'est pas là pour apporter des conseils. Des professionnels et bénévoles spécialisés, tels que des avocats, des conciliateurs de justice ou encore des notaires, viennent régulièrement tenir des permanences à la Maison du droit.

Émilie Cabon mène aussi des actions collectives auprès de parents avec la CAF (Caisse d'allocations familiales) et intervient en milieu scolaire. La juriste, décidément très active, tient aussi des permanences à Auray et Questembert. À Vannes, elle se déplace aussi à Kercado, ainsi qu'à l'Université de Bretagne-Sud où elle tient des permanences mensuelles. ●

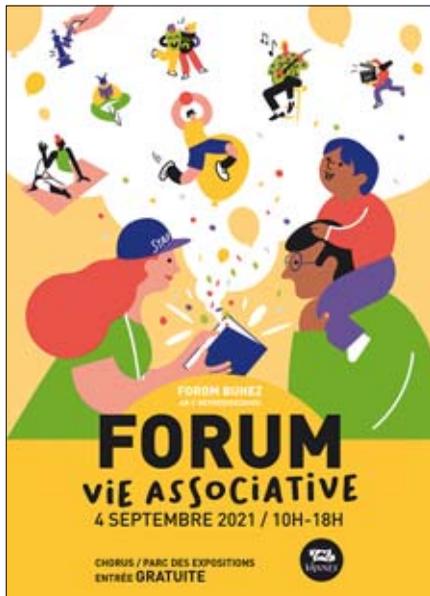
La juriste de la Maison du droit, Émilie Cabon, en compagnie du président du conseil d'administration de cette association Loi 1901, Jean-Yves Le Douarin.



**La Maison du droit,**  
Centre Victor Hugo,  
22 avenue Victor Hugo.  
Accueil physique  
sur rendez-vous.  
Permanences téléphoniques  
du lundi au jeudi,  
de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 16 h 30,  
le vendredi de 9 h à 12 h.  
Tél. : 02 97 01 63 80.  
Site : [www.maisondudroit-vannes.com](http://www.maisondudroit-vannes.com)

## SERVICES

## SAMEDI 4 SEPTEMBRE AU CHORUS : FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE



Comme chaque année, à la rentrée scolaire, les associations vannetaises seront présentes samedi 4 septembre au Chorus-Parc des expositions pour l'incontournable Forum de la vie associative. Ce grand rassemblement annuel, organisé par la Ville de Vannes, réunira une nouvelle fois près de 400 associations en tous genres dans l'enceinte du Parc des expositions. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas cette manifestation, sachez que le Forum de la vie associative est LE rendez-vous à ne pas manquer pour savoir qui propose quoi, où, quand et comment à Vannes dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les loisirs, l'environnement, la solidarité, etc. Chaque association mobilisera ses bénévoles à cette occasion pour informer au mieux le public. La Ville de Vannes profitera comme toujours de l'événement pour diffuser sur son stand d'information la version mise à jour de son indispensable "Guide des associations", l'annuaire qui répertorie l'ensemble des associations vannetaises. Ce guide sera distribué gratuitement dans la limite des stocks disponibles. On pourra aussi se le procurer, dès la rentrée, en version numérique, sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr) (rubrique "Toutes nos publications", en page d'accueil du site).

► Samedi 4 septembre, de 10 h à 18 h, Chorus. Gratuit. ●

## COLLECTE DES DÉCHETS

**⚠ LES MASQUES DE PROTECTION À USAGE UNIQUE  
NE DOIVENT PAS ÊTRE DÉPOSÉS DANS LES BACS JAUNES DU TRI SÉLECTIF !**



Le System (\*), comme d'autres syndicats de traitement des déchets ménagers en France, s'inquiète de l'arrivée massive de masques de protection sanitaire sur les tapis roulants du centre de tri des déchets recyclables, au Prat. L'organisme public fait savoir à ce titre que les masques à usage unique, appelés communément « masques en papier », par opposition aux masques en tissu, « ne sont pas en cellulose, mais en polypropylène ! » En l'absence de filière de recyclage

dans la région, actuellement, pour ce type de déchets, il ne faut donc pas les déposer dans le bac à couvercle jaune avec les déchets recyclables (papiers, cartonnets, boîtes de conserve, bouteilles et flacons en plastique...), mais dans un sac à ordures ménagères, au même titre que les mouchoirs usagés, les lingettes désinfectantes et les gants jetables. Le System fait remarquer que l'afflux de masques au centre de tri Venesys du Prat (plus de 1 000 par jour !) présente un danger pour le personnel de l'usine en raison des risques de contamination qu'ils font courir. De plus, la forte présence de masques dans la chaîne de tri de cette usine a aussi pour conséquence de réduire les efforts de valorisation des déchets recyclables qui, pour une partie d'entre eux (certains papiers notamment), partent dès lors directement à l'enfouissement au lieu d'être dirigés vers des filières de recyclage. ●

(\* ) Syndicat de traitement des déchets du Sud-Est Morbihan.

## PATRIMOINE

## RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-YVES : LA SOUSCRIPTION CONTINUE PENDANT LES TRAVAUX



La souscription lancée par la Ville de Vannes auprès des particuliers et des entreprises pour contribuer à financer la restauration de la chapelle Saint-Yves, place Maurice Marchais, reste ouverte pendant la durée des travaux (jusqu'à l'automne 2021). Chacun peut contribuer, à la hauteur de ses moyens,

à la sauvegarde de cet édifice. À ce jour, 1,109 million d'euros a été collecté par voie de souscription. Chaque don effectué donne droit à des avantages fiscaux. Le montant minimum pour un particulier est de 50 €. La souscription se fait à l'aide d'un imprimé disponible en téléchargement (format pdf) sur le site Internet de la Ville : [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr), rubrique "Vannes découverte" → "Histoire et patrimoine" → "Mécénat - Restauration de la chapelle Saint-Yves".

📞 Pour tous renseignements : 02 97 01 62 18. ●

## PRÉVENTION CANICULE POUR LES PERSONNES ISOLÉES ET FRAGILES

Le CCAS de la Ville de Vannes tient un registre des personnes fragiles qui se sont fait connaître en raison de difficultés de déplacement, d'isolement ou de leur âge. Ce registre confidentiel peut être utilisé en cas de déclenchement de plans de protection civile, notamment lors d'une période de canicule. Les personnes désirant s'inscrire sur ce registre ou inscrire un de leurs proches sont invitées à s'adresser au CCAS afin de remplir une fiche d'informations (coordonnées, personnes à prévenir en cas d'urgence...). Renseignements : 02 97 01 65 27 ou 02 97 01 65 34.

## CIRCULATION

## RADARS PÉDAGOGIQUES : LES RÉCENTES MESURES DE VITESSE EFFECTUÉES EN VILLE

Voici les résultats des mesures de vitesse des véhicules enregistrées récemment dans deux rues de Vannes par les radars pédagogiques de la mairie. Nous vous rappelons que ces radars ne flashent pas et ne servent donc pas à verbaliser. Ce sont des outils d'information (pour les usagers de la route) et de mesures qui enregistrent les vitesses de passage des véhicules et les affichent en temps réel. Toutes les données brutes sont analysées ensuite par les services techniques municipaux. Les résultats permettent à la municipalité de décider s'il y a lieu ou pas de prévoir de nouveaux aménagements pour améliorer la sécurité.

→ **Rue de Garigliano** (double sens). Mesures du 26/03/21 au 25/04/21. Vitesse limitée dans cette rue à 30 km/h. Vitesse V 85 (\*) : 31 km/h dans un sens et 35 km/h dans l'autre.



→ **Rue Ferdinand Le Dressay** (double sens). Mesures du 22/03/21 au 25/04/21. Vitesse limitée dans cette rue à 50 km/h. Vitesse V 85 (\*) : 37 km/h dans les deux sens. ●

(\*) La vitesse V 85 est la vitesse maximale en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers, en condition de circulation fluide.

## SERVICES

**CANTINES DES ÉCOLES PUBLIQUES > 2021-2022 :****RÉSERVATIONS EN LIGNE À PARTIR DE LA FIN JUILLET**

La gestion des réservations de repas dans les écoles publiques de Vannes (\*) se fait depuis plusieurs années en ligne sur l'espace numérique "Vannes et Vous", accessible à partir de la page d'accueil du site de la Ville de Vannes ([www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr)). **Les réservations sur cet espace, pour l'année scolaire 2021-2022, seront ouvertes à partir de la fin juillet.**

**Pour que les enfants puissent déjeuner à l'école dès le premier jour de classe (jeudi 2 septembre), il faut absolument, notez-le bien, que les réservations soient enregistrées au plus tard le dimanche 29 août avant minuit sur Vannes & Vous.**

Les familles ne disposant pas de connexion Internet peuvent effectuer cette démarche tout l'été (jusqu'au 27 août) auprès du service municipal de l'Accueil unique (Centre Victor Hugo, 22 avenue Victor Hugo - 02 97 01 65 10). Il est nécessaire pour cela de prendre rendez-vous auprès de ce service.

L'accès en ligne au service de réservation de la restauration scolaire dans les écoles publiques nécessite l'ouverture préalable d'un compte famille auprès de l'Accueil unique. Cette démarche permet d'obtenir un code d'accès numérique personnalisé nommé "clé enfance". Il faut ensuite créer sur "Vannes et Vous" un espace personnel qui permet d'accéder, de manière sécurisée (via sa "clé enfance"), au service de restauration scolaire ainsi qu'à d'autres services en ligne tels que l'inscription des enfants dans les centres de loisirs de la Ville de Vannes et, prochainement, aux animations de Ticket sport-culture-nature. ●

(\*) La mise en place d'une gestion centralisée des réservations de repas en restauration scolaire, via l'espace "Vannes et Vous", a permis ces dernières années à la Ville de Vannes de lutter plus efficacement contre le gaspillage alimentaire. Ce service en ligne permet en effet d'adapter chaque jour, de manière optimale, la production alimentaire de la cuisine centrale aux besoins de consommation des cantines scolaires.

## LOISIRS JEUNESSE

**TICKET SPORT-CULTURE-NATURE :**  
INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES D'ÉTÉ

Les inscriptions aux activités de Ticket sport-culture-nature pour les vacances d'été seront prises **le mardi 6 juillet de 7 h à 18 h** (en continu) à la salle n° 3 du Centre sportif de Kercado, rue Winston Churchill (02 97 62 69 05). Le programme d'animations s'adaptera, si besoin, aux règles sanitaires en vigueur. Les activités (une trentaine) seront proposées comme toujours aux 7-16 ans, du lundi au vendredi à la demi-journée, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Elles auront lieu du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août. La liste complète des activités ainsi que toutes les informations pratiques sont d'ores et déjà disponibles sur le site Internet de la Ville ([www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr), rubrique Vannes loisirs). **Notez bien que les inscriptions du 6 juillet seront exclusivement réservées aux choix des activités. Les démarches administratives préalables et le paiement des prestations en fonction du quotient familial se font auprès de l'Accueil unique enfance de la Ville de Vannes (22 av. Victor Hugo - 02 97 01 65 10).** ●



© Getty images

## MOBILITÉ

# TROTTOIRS, DOUBLE SENS, FEUX ROUGES, SAS...

## VÉLO EN VILLE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

### LES CYCLISTES ONT LE DROIT DE ROULER SUR LES TROTTOIRS. VRAI OU FAUX ?

**FAUX.** Les trottoirs sont des voies de circulation réservées aux piétons, c'est-à-dire aux personnes qui se déplacent à pied (soit en marchant, soit en courant) et à toutes celles qui sont assimilées à des piétons (personnes handicapées en fauteuil, personnes avec poussettes...). **Seuls les enfants de moins de 8 ans ont le droit de circuler à vélo sur les trottoirs** à condition de rouler au pas et de ne pas gêner les piétons. Au-delà de 8 ans, c'est interdit par le Code de la route, sauf si le deux-roues est conduit à la main. Dans ce cas, le conducteur est assimilé à un piéton.



### DANS UNE ZONE 30, TOUTES LES VOIES À SENS UNIQUE SONT À DOUBLE SENS CYCLABLE. VRAI OU FAUX ?

**VRAI.** Dans une zone 30, où la vitesse est limitée à 30 km/h, les voies en sens unique pour les véhicules motorisés sont autorisées aux cyclistes dans les deux sens (sauf dispositions contraires, notamment en cas de danger). Le double sens cyclable est alors indiqué par un panneau comportant le pictogramme d'un vélo, au-dessus duquel se trouve un panneau de sens interdit.



À l'autre bout de la rue, un panneau de couleur bleue prévient les usagers de la route que la voie est à double sens cyclable. 80 % des rues de Vannes sont aujourd'hui en zones 20 et 30.

### LES PIÉTONS SONT PRIORITAIRES DANS LES ZONES DE RENCONTRE VRAI OU FAUX ?



**VRAI.** Les zones de rencontre, signalées comme telles par le panneau ci-contre, sont des zones de circulation apaisée où la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Les piétons y sont prioritaires. Ils sont libres de circuler partout, y compris sur la chaussée. Ce sont des zones à double sens de circulation pour les cyclistes qui sont eux-mêmes prioritaires sur les véhicules motorisés.

### LES CYCLISTES ONT LE DROIT DE PASSER AU FEU ROUGE. VRAI OU FAUX ?

**VRAI ET FAUX.** Lorsqu'il y a un panneau triangulaire sous le feu tricolore avec un petit vélo jaune accompagné d'une flèche directionnelle, le cycliste a le droit de franchir le feu rouge dans la direction indiquée, mais il n'est pas prioritaire et doit donc céder le passage aux autres usagers qui traversent le carrefour (véhicules et piétons). En l'absence de cette signalisation sous le feu tricolore, le cycliste, comme tout conducteur, doit marquer l'arrêt absolu au feu rouge. ●



### À QUOI SERT UN "SAS VÉLOS" ?

Un « sas vélos » est un espace aménagé dans un carrefour à feux permettant aux cyclistes de se placer devant les véhicules motorisés lorsque le feu est rouge et de s'élancer en toute sécurité quand il passe au vert. Le non-respect des « sas vélos » par les conducteurs de véhicules motorisés les expose à une amende de 135 € et au retrait de 4 points sur le permis de conduire.

### LIBÉRONS LES ÉNERGIES VANNETAISES!

Une ville plus solidaire, une ville plus forte

Après 18 mois d'une crise sans précédent, nous apercevons enfin la lumière au bout du tunnel. Nous voulons rendre une nouvelle fois hommage à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré sans relâche pour permettre à notre société de tenir le choc : soignant-e-s, enseignant-e-s, forces de l'ordre, agents de nos collectivités locales, dirigeant-e-s et salarié-e-s de nos entreprises, bénévoles de nos associations. Conjugés au sens de la responsabilité des citoyen-ne-s et des commerçant-e-s, la montée en puissance de la vaccination, la réouverture des lieux de culture, de sport et de convivialité, le retour des terrasses marquent la fin d'une trop longue hibernation.

En généralisant des distances sanitaires et sociales, l'épidémie de covid a mis la population à l'épreuve et frappé encore plus durement les personnes vulnérables. Ce faisant, elle a aussi remis le besoin de liens et de solidarités au cœur de l'actualité, à Vannes comme ailleurs. Plusieurs initiatives et innovations d'intérêt général ont ainsi fleuri sur le terreau de l'entraide. Alors que les dégâts économiques, sociaux et humains de la pandémie demeurent encore très largement inconnus, une action publique volontariste ap-

paraît plus indispensable que jamais pour lutter localement contre la pauvreté, les précarités, le refroidissement social et le réchauffement climatique. C'est encore plus vrai sur notre territoire où les inégalités, déjà fortes, se creusent chaque jour.

Nous portons depuis des années la conviction qu'une ville plus solidaire est une ville plus forte, en particulier grâce à des services publics qui adaptent leurs offres aux attentes et aux besoins. Au cours des dernières semaines, que ce soit au sein du conseil municipal ou du conseil communautaire, nous avons ainsi porté des propositions concrètes, utiles et financées (non retenues, pour l'instant, par le Maire-Président de l'agglomération) :

- En matière de mobilités, si nous avons approuvé le principe de l'expérimentation de la gratuité du réseau de bus le samedi, nous avons regretté la période (avec des règles sanitaires peu favorables et une partie des vacances d'été ce qui compliquera la compréhension de la mesure) et la durée (seulement 10 samedis) et demandé l'extension de cette expérimentation pendant au moins 6 mois avec un contexte de vie « plus normal » afin de lui donner un caractère représentatif. Après le retard accumulé depuis des années mal-

gré nos alertes répétées, nous avons également rappelé l'urgence de réaliser des voies réservées aux bus pour faciliter leur circulation et les rendre plus attractifs que la voiture individuelle.

- S'agissant du service de l'eau et de l'assainissement, nous avons à nouveau plaidé pour la mise en œuvre d'une tarification sociale (qui est également écologique) afin de lutter contre les inégalités d'accès à cette ressource vitale pour la santé et l'hygiène. Les premiers m<sup>3</sup> pourraient ainsi être gratuits et le coût augmenter à proportion de la quantité consommée : le bon sens voudrait que l'eau utilisée pour remplir une piscine soit plus chère que l'eau utilisée au quotidien pour boire ou se laver.

- Pour les médiathèques et l'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle, nous avons proposé la gratuité de l'abonnement pour les Vannetais-es, comme d'autres communes de l'agglomération l'ont mise en place avec succès. ●

**Simon Uzenat, Laëtitia Dumas, Christian Le Moigne, Sandrine Berthier, Franck Poirier. Contact : 06 17 71 88 71. [www.energies-vannetaises.bzh](http://www.energies-vannetaises.bzh) [discutons@energies-vannetaises.bzh](mailto:discutons@energies-vannetaises.bzh)**

### VANNES POUR TOUS

Retrouvons-nous !

Alors que la période estivale approche, nous sortons progressivement de la crise sanitaire qui a tant paralysé notre pays depuis plus d'un an maintenant.

À nouveau, nous espérons tous pouvoir fréquenter « normalement » les commerces, les terrasses ou les salles des bars et des restaurants, reprendre nos activités sportives, culturelles ou associatives et profiter des fêtes et manifestations qui seront organisées cet été dans notre Ville. Mais il faut aussi être attentifs et vigilants aux difficultés que pourront connaître certains commerçants, entrepreneurs, associations et familles qui auront été impactés, affectés par cette pandémie. Et alors, envisager les aides nécessaires.

Quand nous évoquons la culture à Vannes, nous pensons évidemment au projet de Musée que porte la Ville de Vannes. Tous, nous nous satisfaisons de l'ambition qui anime notre ville, d'ac-

cueillir un véritable complexe culturel permettant d'exposer les riches collections que nous possédons et de proposer des expositions temporaires de qualité. Mais nous regrettons vivement que le lieu retenu soit le Château de l'Hermine. Il ne nous semble pas permettre d'installer culturellement Vannes dans ce XXI<sup>e</sup> siècle et de satisfaire les ambitions légitimes que nous devons nourrir pour un tel projet. Les interrogations que nous avons portées essentiellement sur quatre points que sont le budget, évidemment, les capacités d'accueil et le confort proposés aux visiteurs, les espaces pour stocker les réserves et enfin le site lui-même qui offre peu de perspectives possibles d'évolution et qui semble si peu sécurisé.

Pour nous déplacer lors de ce début d'été, utilisons les transports en commun. Nous ne pouvons que nous satisfaire de la décision de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, compé-

tente en matière de transport, de reprendre la proposition que nous avons faite lors de la campagne municipale dernière de tester la gratuité des bus. C'est une des solutions possibles permettant de fluidifier la circulation dans notre ville. Enfin, vous pourrez retrouver les élus de notre groupe « Vannes pour Tous » qui seront actifs pour vous représenter lors des prochaines échéances électorales, notamment aux élections départementales sur le canton de Vannes 1 où Guillaume Auffret se présente en binôme avec Isabelle Letiembre. Odile Monnet étant remplaçante avec Nicolas Penfornis. ●

**Patrick Le Mestre, Marie-Noëlle Kergosien, Guillaume Auffret, Odile Monnet. Permanence sur rendez-vous : Résidence Sainte-Anne - 24 rue Pierre Ache - 56000 Vannes. Mail : [vannespourtous@gmail.com](mailto:vannespourtous@gmail.com)**

### VANNES PROJET CITOYEN 2020

La solidarité ou la honte

Nous sommes le 31 mai : pendant que GMVA prépare son pacte du « bien vivre ensemble », le Préfet jette à la rue cinquante personnes dont plus de 30 enfants. Pourquoi ? Parce qu'ils sont étrangers et attendent que les autorités compétentes aient statué sur leur sort. Bien sûr, leur

situation ne relève pas des compétences de la commune. Mais rien ne lui interdit de protéger ces êtres humains, vulnérables. À l'heure où ces lignes seront publiées, elle l'aura peut-être fait, montrant ainsi son humanité. Sinon, nous aurons compris que le « bien vivre ensemble »

qui se prépare n'est pas celui de tout le monde. Et nous aurons honte. ●

**François Riou. Groupe Vannes Projet Citoyen (VPC). Contact : 06 43 03 75 07 [Francois.riou@mairie-vannes.fr](mailto:Francois.riou@mairie-vannes.fr)**



# sortir.

Après la grande frustration de l'été 2020, voici le retour tant attendu du Festival Jazz en ville, organisé par la Ville de Vannes. Il aura lieu du 28 au 31 juillet. Ce ne sera pas encore un festival tout à fait conforme aux éditions précédentes, car il y a des paliers à franchir avant de retrouver la pleine jouissance de nos libertés, mais ce sera quand même un vrai festival avec quatre soirées de concert au jardin des remparts et des scènes régionales au jardin de Limur. Tout cela sans bourse délier, car le Festival Jazz en ville est, rappelons-le, entièrement gratuit.

sortir.



**DU 28 AU 31 JUILLET**

Jazz en Ville 2016 : le quartet d'Airelle Besson avec la chanteuse Isabel Sörling.

# Festival Jazz en Ville

GRATUIT

Le quintet Electro Deluxe propulsé par un big band de cuivre, Richard Bona et Alfredo Rodriguez, Kyle Eastwood avec Camille Bertault et, pour finir, Isabel Sörling, voilà ce que nous réservera, du 28 au 31 juillet

au jardin des remparts, la 5<sup>e</sup> édition du Festival Jazz en ville. Le Jardin de Limur sera également mis à contribution pour accueillir, en début de soirée, des formations émergentes du Grand Ouest. ●

## Quatre concerts gratuits au jardin des remparts



Port du masque obligatoire

**MERCREDI 28 JUILLET • 21 h**

**ELECTRO DELUXE BIG BAND**



© Roch Armanob

En 2015, au jardin de Limur, ils avaient eu pour mission d'allumer le feu sous la marmite avant que George Clinton et sa clique endiablée fassent monter la température. Cette fois, c'est en « vedette américaine » qu'Electro Deluxe viendra chauffer le jardin des remparts. Et pour nous prouver qu'ils ont bien l'intention de marquer les esprits pour leur retour Vannes, les as de l'electro-funk à la française ne seront pas sept comme en 2015, mais une vingtaine. Car de temps à autre, ce groupe inclassable, toujours en quête de nouveaux territoires sonores, a la bonne idée de s'adjoindre les services de treize cuivres pour booster son groove funky au maximum dans des versions métamorphosées de son répertoire. Attention, ça va décoiffer !

**JEUDI 29 JUILLET • 21 h**

**RICHARD BONA & ALFREDO RODRIGUEZ**



© Adam Hart

C'est par l'entremise de Quincy Jones que le bassiste et chanteur d'origine camerounaise Richard Bona et le pianiste et chanteur Alfredo Rodriguez, natif de La Havane, se sont rencontrés. Présent sur l'album "Tocororo" d'Alfredo Rodriguez, produit en 2016 par Quincy Jones, Richard Bona entretient depuis quinze ans une complicité musicale des plus fécondes avec ce pianiste virtuose. Entre un bassiste de légende qui a côtoyé les plus grands jazmen américains (Pat Metheny, les frères Brecker, Joe Zawinul...) et un pianiste de 22 ans son cadet, aussi à l'aise avec Bach et Stravinsky qu'avec la musique festive de son île natale, ce dialogue musical et vocal, en quintet, entre deux pointures nommées au Grammy Awards s'annonce très prometteur !

**VENDREDI 30 JUILLET • 21 h**

## KYLE EASTWOOD & CAMILLE BERTAULT



© Jérôme Bonnet

Pour son retour à Vannes, neuf ans après son concert au jardin de Limur en août 2012, le contrebassiste et bassiste américain Kyle Eastwood, fils aîné de Clint Eastwood, a choisi de rendre hommage à quelques grands classiques de la musique de films. Amoureux, comme son père, du jazz et du cinéma, Kyle Eastwood, qui se produira en quintet avec, pour invitée, la chanteuse française Camille Bertault, va nous servir sur le plateau du jardin des Remparts quelques-unes des petites merveilles d'orchestration rassemblées sur son album "Cinematic", enregistré en 2019. Le 7<sup>e</sup> art sera donc l'invité d'honneur de cette soirée consacrée à des reprises inédites des musiques de la Panthère rose, Skyfall ou encore L'affaire Thomas Crown, avec la célèbre chanson "Les moulins de mon cœur" de Michel Legrand.

**SAMEDI 31 JUILLET • 21 h**

## CARTE BLANCHE À ISABEL SÖRLING



© Viktor Freiditz

Isabel Sörling est une improvisatrice vocale, compositrice et musicienne, née en Suède en 1987. Installée à Paris depuis quelques années, elle tourne souvent sur la scène jazz et improvisée avec des formations et des musiciens européens tels que le trio You, Paul Lay, le Aïrelle Besson quartet, Anne Pacey... Diplômée en musique improvisée de l'Académie de musique et de théâtre de Göteborg, elle s'est spécialisée dans l'improvisation et le jazz expérimental au Conservatoire de musique et danse de Paris. Elle a fondé, en 2010, le sextet suédois « Farvel », largement salué par la critique musicale qui le présente comme l'un des groupes de jeunes musiciens de jazz les plus intéressants de Scandinavie. Isabel Sörling est considérée comme l'une des voix de jazz les meilleures et les plus prometteuses d'Europe.

Concert du quintet de Kenny Garrett, Festival 2018.



## Le Festival, c'est aussi...

### **D'AUTRES CONCERTS AU JARDIN DE LIMUR**

En plus des concerts qui seront donnés dans l'enceinte du jardin des remparts par des formations et des artistes nationaux et internationaux, le festival proposera également au public des scènes régionales au jardin de Limur, du 28 au 31 juillet en début de soirée. Chaque soir, on pourra ainsi entendre dans l'ancien écrin de Jazz à Vannes, des formations émergentes du Grand-Ouest. Il y aura deux concerts par soirée, le premier entre 18 h et 19 h et le second entre 20 h et 21 h. Ces soirées musicales seront précédées, à 16 h, de concerts jeune public. Tout ce sera gratuit, bien entendu !

### **DES BRASS BANDS DANS LES RUES**

Afin de répandre l'ambiance festive de Jazz en ville un peu partout à Vannes, des formations de musique piétonne (brass band) batront le pavé pendant toute la durée du festival.



Programme complet du festival  
sur [www.festivaljazzenville.fr](http://www.festivaljazzenville.fr)

sortir.



26 JUIN > 7 NOVEMBRE

## Hans Seiler • 1907-1986 L'espace recomposé

Le musée des beaux-arts de Vannes propose depuis le 26 juin une rétrospective de l'œuvre du peintre et dessinateur suisse Hans Seiler (1907-1986). Cette exposition fait suite à une donation, fin 2018 au musée de la Cohue, par la fille de l'artiste Katy Drieu, de deux tableaux du peintre : "Les rochers de Belle-Île" (1950) et "Cuisine de campagne" (1955). Plus qu'une mise en lumière du travail de Hans Seiler, l'exposition souligne les défis et les enjeux esthétiques du XX<sup>e</sup> siècle durant lequel le monde de l'art est en pleine effervescence. Hans Seiler se nourrit de la pensée des avant-gardes, notamment du cubisme et de l'abstraction, pour construire son propre langage plastique. Élève de Roger Bissière, ami de Marcel Gromaire et de Jean Bazaine, figures majeures de la seconde École de Paris, Seiler oscille, dans son travail, entre valeurs classiques et réflexion moderniste. Fidèle à la figuration, il recompose la réalité en atelier selon la perception qu'il en garde et s'appuie sur ses dessins exécutés sur le vif. L'artiste privilégie la ligne et la couleur comme moyens formels. Sa peinture devient à la fin de sa carrière plus sobre, épurée et empreinte d'une certaine gravité. Cette exposition retrace le cheminement et les thèmes chers à l'artiste. ●



La Cohue - Musée des beaux-arts, 15, pl. Saint-Pierre. Ouvert tout l'été de 13 h 30 à 18 h. Accès couplé aux deux musées (La Cohue et Château Gaillard) : 6,50 €, 4,50 € (réduit), 3,10 € (groupe). Tel. 02 97 01 63 00.

**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE.**



JUSQU'AU 2 JANVIER



## Essaim Collectif Le Crimp

Le CRIMP (Centre de Recherche International en Modélisation par le Pli) a investi, depuis la sortie du confinement sanitaire, le passage central du musée des beaux-arts afin d'y installer une œuvre monumentale. Après l'impressionnante structure en bois de Simon Augade ("Intrant") et l'habillage lumineux d'Andrea d'Amario ("Prisme"), c'est au tour du papier, plié et froissé, d'occuper le lieu. Cette création originale, réalisée tout spécialement pour le passage central de la Cohue, répond à une politique de programmation du musée qui vise à accueillir, chaque année, des artistes et des supports différents. Les membres du CRIMP ont ainsi imaginé une installation abordant les thèmes de l'agrégation, d'où le nom, Essaim, et de la métamorphose. Les visiteurs sont invités à suivre un cheminement qui leur fait découvrir, dans la première partie du passage, des agrégats de nuages. Plus loin, ces nuages se rapprochent du sol pour opérer une transformation, entre nuages et créations fantastiques. La dernière partie du passage révèle la forme définitive de ces OVNI (Origamis Volants Non Identifiés) qui gardent, de leur origine, le besoin d'agrégation. Des animations, ateliers et un concert accompagnent l'œuvre. ●



Passage central du musée des beaux-arts - La Cohue, place Saint-Pierre. Ouvert tout l'été de 13 h 30 à 18 h. Entrée gratuite.

**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE.**

## AVERTISSEMENT

Dans le contexte sanitaire actuel, nous ne pouvons vous garantir avec certitude la tenue des manifestations annoncées dans ces pages. Nous vous invitons donc à le vérifier au cas par cas en consultant le site de la Ville de Vannes ([www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr)) et ses réseaux sociaux.

## EXPOSITIONS

### CET ÉTÉ MUSÉE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE CHÂTEAU GAILLARD



#### ▲ MANÉ VECHEN

Lire page 38  
Cette exposition relate la passionnante histoire de Mané Vechen, une riche villa maritime érigée à Plouhinec, par un dignitaire vénète gallo-romain, à la fin du II<sup>e</sup> siècle ou au tout début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.  
Entrée couplée avec La Cohue [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr)  
CHÂTEAU GAILLARD - 2, RUE NOË

• 5 et 19 juin, 11 septembre à 15h.

Accompagné d'un guide-conférencier, revivez l'histoire et les étapes de construction de cette villa antique à Plouhinec.  
Durée : 1h.  
Tarif : visite comprise dans le prix d'entrée au musée.

• Tous les vendredis de juillet et août de 14 h 30 à 17 h 30.  
Au cours de votre balade dans les collections du musée d'histoire et d'archéologie, partagez un temps de découverte avec un guide-conférencier sur un objet ou un thème.  
Durée : 20 à 30 min.  
Tarif : visite comprise dans le prix d'entrée au musée.

### CET ÉTÉ MUSÉE DES BEAUX-ARTS - LA COHUE



#### ▲ ESSAIM

Jusqu'au 2 janvier  
Lire page 36  
Avec Essaim, la légèreté et la fragilité du papier défient la solidité de la pierre de l'espace central du musée.  
Le collectif le CRIMP, Centre de Recherche International en Modélisation par le Pl, allie art et science avec subtilité.  
Entrée gratuite aux horaires du musée.

PASSAGE CENTRAL  
DE LA COHUE

• 21 juillet et 18 août à 21 h  
Un concert vous est proposé en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement départemental de Vannes. L'installation Essaim s'illumine et s'anime au son du violon, de la viole de gambe et de la flûte. Gratuit.  
Nombre de places limité.



#### ▲ HANS SEILER

Jusqu'au 7 novembre  
Lire page 36  
Le musée des beaux-arts de Vannes propose une rétrospective du travail de ce peintre, retrace son cheminement, ainsi que les thèmes chers à l'artiste.

• 6 et 20 juillet, 3 et 17 août entre 14 h 30 et 17 h 30.  
Au cours de votre visite dans l'exposition, partagez un temps de découverte avec un guide-conférencier

sur une œuvre, un thème propre à l'artiste. 30 min.  
Tarif : visite comprise dans le prix d'entrée au musée.

• 4 et 25 septembre à 15 h.  
Accompagné d'un guide-conférencier, plongez dans l'histoire passionnante d'un peintre d'après-guerre, influencé par les grands mouvements artistiques de son temps. Durée : 1h.  
Tarif : visite comprise dans le prix d'entrée au musée.



#### ▲ GENEVIÈVE ASSE

13 & 27 juillet, 10 & 24 août  
Entre 14 h 30 et 17 h 30.  
Visites de l'été : les parenthèses  
Au cours de votre visite des collections consacrées à GenevièveASSE, partagez un temps de découverte avec un guide-conférencier sur un thème artistique et/ou un ensemble d'œuvres.  
Tarif : visite comprise dans le prix d'entrée au musée.  
LA COHUE - PLACE ST-PIERRE

### 3 JUILLET NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Les 20 h à minuit :  
accès gratuit aux musées municipaux.  
MUSÉES DE VANNES

### JUSQU'AU 24 JUILLET

#### NOS CORPS MONDES

Encres de Marion Le Pennec.  
Gratuit du mardi au samedi de 14 h 30 à 18 h 30.  
GALERIE LES BIGOTES  
5, RUE DE LA BIENFAISANCE

### 6 > 15 AOÛT EXPOSITION ARTS PLASTIQUES

Par la société artistique La Poste et Orange de Bretagne.  
Gratuit. De 10 h à 18 h.  
CHÂTEAU DE L'HERMINE  
RUE PORTE POTERNE

### JUSQU'AU 29 AOÛT SEMAINE DU GOLFE : 20 ANS DE PASSION MARITIME



La Semaine du Golfe propose une exposition rétrospective de 20 ans de passion maritime dans le Golfe du Morbihan. Les photographies d'amateurs et de professionnels nous replongent dans l'ambiance de cette belle fête maritime traditionnelle., on peut déambuler aisément au sein de cette exposition, située sur la rive gauche du port de Vannes, des jardins éphémères jusqu'à la Capitainerie et ainsi parcourir les 10 éditions de la Semaine du Golfe créée il y a 20 ans...

● Semaine du golfe : 20 ans de passion maritime, jusqu'au 29 août. Gratuit. Quai Eric Tabarly - Rive gauche du port ●

sortir.



**JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE**

## **Vincent Fournier** **Space Utopia**

Vincent Fournier, photographe français né en 1970 à Ouagadougou au Burkina Faso, présente dans cette exposition le fruit d'un travail photographique et artistique de plus de dix ans au cœur des centres spatiaux et des observatoires de l'espace les plus emblématiques et les mieux gardés du globe. "Space Utopia" met en scène, avec esthétisme et poésie, l'histoire de l'exploration spatiale, depuis les programmes Apollo et Spoutnik et les premiers pas de l'homme sur la lune, jusqu'à la future mission de la NASA sur la planète Mars. « Mon intérêt pour les thèmes qui explorent le futur, dit-il, vient en partie de l'esthétique qu'ils créent mais aussi de leur formidable capacité à générer des histoires qui sont toujours aux frontières du réel et de l'imaginaire. Je pense que le point de départ de cette obsession vient d'une certaine nostalgie joyeuse du futur que j'ai gardée de mon enfance. J'ai grandi dans les années 1970-1980 où de nombreuses avancées technologiques laissaient envisager de multiples futurs possibles. J'ai ainsi été nourri de ces visions utopiques dans les médias, le cinéma, la télévision, la littérature ou la bande dessinée et c'est ce qui m'a donné envie de prolonger ces rêves d'enfants ». ●



**Jusqu'au 5 septembre. Le Kiosque - Esplanade Simone Veil (rive droite du port). Ouvert tous les jours de : 10 h-13 h / 14 h-18 h. Entrée gratuite. PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE.**



**JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE**

## **Mané Vechen** **Un art de vivre à la romaine**

Cette exposition, de retour à l'affiche depuis le 1<sup>er</sup> juin, relate l'histoire d'une des plus grandes villas antiques du Morbihan. Située à Plouhinec, sur un éperon rocheux dominant la rivière d'Étel, Mané Vechen fut une riche villa maritime érigée par un marchand ou dignitaire vénète gallo-romain à la fin du II<sup>e</sup> siècle ou au tout début du III<sup>e</sup> siècle.

Abandonnée par ses occupants à la fin du III<sup>e</sup> siècle à la suite d'un incendie, elle fut réinvestie par une nouvelle population jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle, puis disparut progressivement.

C'est à l'occasion de fouilles, effectuées en 1970 dans le cadre d'un projet de lotissement, que l'on a pris conscience de la valeur exceptionnelle de ce site, acquis par l'État en 1972 et classé Monument historique depuis 2010.

Les fouilles archéologiques effectuées sur place entre 2000 et 2007 ont permis d'exhumer un important dépôt monétaire ainsi que l'intégralité des vestiges de cette demeure antique, dont le décor intérieur est sans équivalent dans l'ouest de la Gaule. L'exposition "Mané Véchen", présentée jusqu'au 30 septembre au musée d'histoire et d'archéologie de Château Gaillard, a été réalisée en concertation avec le Service régional de l'archéologie et en partenariat avec le Port-musée de Douarnenez. ●



**Jusqu'au 30 septembre. Musée d'histoire et d'archéologie, Château Gaillard, rue Noé. Tarifs (entrée donnant aussi accès au musée des beaux-arts, La Cohue) : 6,50 €, 4,50 € (réduit)... PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE.**

2017 © Vincent Fournier - Blackhelmet (série Space Project)

© Dessin aquarelle : Véronique Bardel

**16 > 22 AOÛT**  
**EXPOSITION**  
**DE PEINTURES,**  
**MOSAÏQUES ET**  
**SCULPTURES**

Partez à la découverte des artistes Marcel Le Diuzet, Christiane Moreau, Pascal Legrand, Brigitte Cottineau, Annie Boutet et Michelle Dinelli.  
 Gratuit. De 10 h à 18 h.  
 CHÂTEAU DE L'HERMINE  
 RUE PORTE POTERNE

**27 > 30 AOÛT**  
**PÊLE-MÊLE**

Exposition de peintures.  
 Gratuit.  
 De 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h.  
 CHÂTEAU DE L'HERMINE  
 RUE PORTE POTERNE

**JUSQU'AU**  
**5 SEPTEMBRE**  
**SPACE UTOPIA**

Lire page 38  
 Exposition photographique de Vincent Fournier.  
 Gratuit.  
 Tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h.  
 LE KIOSQUE, ESPL. SIMONE VEIL

**SPECTACLES**  
**CONCERTS**



**18 > 22 JUILLET**  
**11<sup>e</sup> ACADÉMIE**  
**EUROPÉENNE**  
**DE MUSIQUE**  
**ANCIENNE**

Billetterie pour les concerts sur [www.vemi.fr](http://www.vemi.fr) ou sur le lieu des concerts dans la limite des places disponibles  
 contact@vemi.fr  
 ou 06 13 43 05 14.  
 Programme sur [www.vemi.fr](http://www.vemi.fr)



**28 > 31 JUILLET**  
**FESTIVAL JAZZ**  
**EN VILLE**

Lire pages 34-35.  
 Concerts gratuits.  
 Programme complet à retrouver sur [www.festivaljazzenville.fr](http://www.festivaljazzenville.fr)  
 JARDIN DES REMPARTS ET  
 JARDIN DE L'HÔTEL DE LIMUR



**21 & 22 AOÛT**  
**CELLOVANNES**

Festival de violoncelle  
 • Samedi 21 août, 11 h : sur le parvis de la cathédrale.  
 • Samedi 21 août, 20 h 30 : à la chapelle des Carmes.  
 • Dimanche 22 août, 11 h : sur l'esplanade du port.  
 Gratuit.  
[www.musicienschanterelle.com](http://www.musicienschanterelle.com)



**RAPPEL**

Le port du masque de protection est obligatoire en ville et dans tous les lieux recevant du public.

**ANIMATIONS**  
**DU PATRIMOINE**

**CET ÉTÉ**  
**LES PETITS**  
**DÉCOUVREURS**

Activités pour les enfants de 4/6 ans et 7/12 ans proposées par le service musée-patrimoine.  
 Inscriptions 02 97 01 64 00.  
 Programme sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr)



**EN JUILLET ET AOÛT**  
**VISITES GUIDÉES**

Partez à la découverte de Vannes en compagnie de guides conférenciers.  
 Thèmes des visites : les interdits des fortifications, visite de la ville ancienne, fortifications en nocturne, enquête sur l'architecture en pierre et en bois, balade gourmande dans Vannes, enquête pour découvrir le port, soirée conte avec Antoine Peralta, à la rencontre du quartier Saint-Patern, enquête autour du blason, les grandes heures de Vannes, balade poétique, enquête sur les remparts de la ville...  
 Renseignements : 02 97 01 64 00.  
 Programme sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr)

**LOISIRS**  
**ANIMATIONS**

**MERCREDIS ET**  
**DIMANCHES DE**  
**JUILLET/AOÛT**  
**BALADES**  
**GOURMANDES**  
**VANNES FOOD**  
**TOUR**

3 h de balades à travers le centre-ville : rencontres avec des producteurs et artisans de bouche passionnés, pauses dégustations de produits gourmands bretons avec un guide gastronome.  
 Par petits groupes de 5-6 à 12 personnes maximum.  
 Renseignements et inscriptions : <https://www.bretagnefoodtour.com/vannes>  
 CENTRE-VILLE DE VANNES



**CET ÉTÉ**  
**JARDINS**  
**ÉPHÉMÈRES**

Voir pages 11-13.  
 Balade découverte végétale en cœur de ville, de 24 jardins contemporains, classiques, modernes ou décalés. Gratuit.  
 Programme sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr)  
 CENTRE-VILLE DE VANNES

**LES SAMEDIS DE**  
**JUILLET/AOÛT**  
**MARCHÉ DU LIVRE**  
**ANCIEN, DE LA**  
**CARTE POSTALE**  
**ET DU VINYLE**

De 9 h à 18 h\*.  
 \*Sauf intempéries.  
 QUAI ÉRIC-TABARLY -  
 RIVE DROITE



**JUSQU'AU 4 JUILLET**  
**FÊTE DU CINÉMA**

Durant la Fête du Cinéma, le tarif unique de 4 € la séance est appliqué à l'ensemble des spectateurs dans les cinémas participants.  
 TOUS LES CINÉMAS

**7, 21 JUILLET &**  
**11, 18 AOÛT**  
**BROCANTE**  
**DES ANTIQUAIRES.**

ESPLANADE SIMONE VEIL

sortir.

# FÊTES HISTORIQUES

gouallou istoret

13 ET 14 JUILLET

## Les Fêtes historiques

Les traditionnelles Fêtes historiques, **gratuites** rappelons-le, vont célébrer, mardi 13 et mercredi 14 juillet, l'exil à Vannes du parlement de Bretagne, de 1675 à 1690 (voir Vannes Mag, n° 123, pp. 44-45). Les animations seront concentrées dans le jardin des remparts et dans l'intra-muros.

🕒 **13 et 14 juillet, de 14 h 30 à 21 h, au jardin des remparts** : reconstitution d'un village d'artisans de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle animé par des comédiens, des artistes de rues et des figurants en costume d'époque.

🕒 **13 et 14 juillet, de 14 h 30 à 19 h, intra-muros** : la vieille ville redevient ce qu'elle était à l'époque de l'exil du parlement de Bretagne, grâce aux talents de comédiens, danseurs, musiciens et autres figurants costumés, ainsi qu'à d'étranges créatures féeriques.

🕒 **13 et 14 juillet, en soirée : défilé costumé**. En raison du contexte sanitaire, il n'y aura cette fois qu'un seul défilé costumé chaque jour. Il partira à 21 h de l'intra-muros pour rejoindre les remparts vers 22 h.

🕒 **14 juillet, de 10 h 30 à 12 h, pl. Maurice Marchais** : présentation et démonstrations de groupes étrangers experts en reconstitutions historiques. ●

→ **Port du masque obligatoire dans l'enceinte du village et en centre-ville, en complément des mesures sanitaires en vigueur à la date de la manifestation.**



Permanences des fêtes les 12, 13 et 14 juillet au Château de l'Hermine (Porte Poterne).  
Tel. 02 97 01 62 44. Port du masque obligatoire en ville et respect des distances sanitaires.  
Plus d'infos sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr) (rubrique Vannes découverte/Grands rendez-vous).



14 ET 15 AOÛT

## Les Fêtes d'Arvor

Les Fêtes d'Arvor seront de retour à la mi-août. Comme les autres événements de l'été, ces fêtes de la culture bretonne, dont on connaît la popularité, vont devoir réduire leur voilure pour s'adapter aux règles sanitaires en vigueur en cette période de déconfinement progressif. Voici, sous réserve de changements, car le programme n'était encore qu'une esquisse à l'heure du bouclage de ce magazine, ce qui est envisagé par le Comité des fêtes pour l'édition de 2021.

🕒 **Samedi 14 août : grande soirée au Palais des Arts et des Congrès.**

Avec Le bagad de Lann-Bihoué, Le bagad de Vannes (Er Melinerion) et un spectacle intitulé "Song". Avant cette soirée spectacle, il y aura, à partir de 17 h, une présentation des candidates à l'élection de la Reine d'Arvor 2021.

🕒 **Dimanche 15 août : journée d'animations en centre-ville.**

Le matin : messe en breton à la cathédrale, suivie d'une procession jusqu'à l'esplanade du port.

L'après-midi : animations (avec cercles et bagadou, petits ensembles de musiciens et chanteurs...) sur la rive droite (esplanade Simone Veil), dans l'intra-muros, au jardin de Limur et sur la place Maurice Marchais. Concert de bombardes et orgue à la cathédrale, conférences et exposition à l'Auditorium des Carmes (14 et 15 août). La journée du 15 août s'achèvera par un défilé en musique, de la place Maurice Marchais jusqu'à l'esplanade du port. ●



Programme détaillé cet été sur la page Facebook du Comité des fêtes et sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr)

**7, 21, 28 JUILLET & 4, 11, 18 AOÛT**

**« LES INSTANTS CRÉATIFS »**

Animations créatrices dans le cadre des « Jardins éphémères », de 16 h à 19 h : « Le land art de l'été » (à partir de 5 ans), « Attrape rêve végétal » (à partir de 10 ans), « Mobile végétal » (à partir de 8 ans), « Tissage végétal » (à partir de 8 ans), « Vannerie sauvage » (à partir de 10 ans). Gratuit. Sur inscription au 06 43 61 68 31. PINÈDE DE CONLEAU



**13 & 14 JUILLET FÊTES HISTORIQUES**

Lire page 40  
• Village d'artisans d'époque dans les jardins des remparts.  
• Animations et déambulations d'artistes costumés dans le centre-ville. Gratuit.  
Liste des artistes et horaires des animations sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr)  
CENTRE-VILLE DE VANNES

**14 JUILLET CÉRÉMONIE ET DÉFILÉ MILITAIRE**

À partir de 10 h 30.  
LE LONG DE L'ESPLANADE DU PORT ET DE LA PLACE GAMBETTA

**18 JUILLET & 8 AOÛT EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS**

De 10 h à 13 h. Gratuit.  
ESPLANADE SIMONE VEIL

**3 JUILLET FÊTE DU VÉLO**

Animations, balades...  
Gratuit.  
De 10 h à 17 h.  
PARKING RUE DU COMMERCE



**18 JUILLET & 15 AOÛT TOUS À VÉLO**

Tous les 3<sup>es</sup> dimanches de chaque mois à 10 h, venez vous (re) mettre en selle, en famille, entre amis ou seul. Balades « découvertes » de 20 km max, organisées par le club de Vannes Cyclo-randonneurs. Gratuit. Inscription : [pochatcastel@yahoo.com](mailto:pochatcastel@yahoo.com) ou 06 25 93 39 48. DÉPART DU KIOSQUE À MUSIQUE - ESPLANADE SIMONE VEIL

**18, 25 JUILLET, 1<sup>ER</sup>, 8 & 22 AOÛT MARCHÉ ESTIVAL DE CRÉATEURS**

De 10 h à 19 h. Gratuit.  
<https://crealouest.fr/>  
ESPLANADE SIMONE VEIL



**4 & 5 AOÛT L'ÉTÉ DES POTIERS**

Escale céramique de Vannes. De 10 h à 19 h. Gratuit.  
ESPLANADE SIMONE VEIL



**14 & 15 AOÛT FÊTES D'ARVOR**

Lire page 40  
Les traditionnelles Fêtes d'Arvor célèbrent chaque année la culture bretonne. Gratuit.  
EN CENTRE-VILLE

**4 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS**

De 10 h à 18 h. Entrée gratuite.  
PARC CHORUS

**25 & 26 SEPTEMBRE JAM PASS PASS PAINT**

De 8 h à 20 h. Organisé par L'art prend la rue. Gratuit.  
PASSAGE SOUTERRAIN  
ACCÈS PAC RUE DU 8 MAI

**SPORT**



© Jean-Claude Peyroux

**1<sup>ER</sup> > 4 JUILLET RAID DU GOLFE**

Courses pédestres empruntant les chemins de randonnée tracés tout autour du Golfe du Morbihan. Les concurrents s'élancent ainsi chaque année sur les chemins côtiers d'une baie labélisée parmi les plus belles du monde. [www.ultra-marin.fr](http://www.ultra-marin.fr)  
ARRIVÉE SUR L'ESPLANADE DU PORT.

**8 JUILLET GRAND PRIX CYCLISTE**

Épreuve historique du calendrier cycliste régional breton, le Grand prix cycliste de la ville de Vannes existe depuis 1976. Les coureurs vont parcourir un circuit autour du port. Départ de l'épreuve prévu à 20 h. Entrée libre et gratuite. [www.velocevannetais.com](http://www.velocevannetais.com)  
DÉPART ET ARRIVÉE RUE FERDINAND LE DRESSAY

**10 JUILLET AQUATHLON DES VÉNÈTES**

Dès 8 h 30.  
Championnat de Bretagne d'aquathlon : natation dans le Golfe du Morbihan pour

les équipes du XS au M et dans la piscine de Conleau pour les enfants. Course à pied sur les sentiers de la Presqu'île.  
PRESQU'ÎLE DE CONLEAU

**AOÛT RUGBY CLUB VANNES**

Retrouvez le calendrier des matchs sur [www.rugbyclubvannes.bzh](http://www.rugbyclubvannes.bzh)

**VANNES OLYMPIQUE CLUB**

Retrouvez le calendrier des matchs sur [www.vannsoc.com](http://www.vannsoc.com)



© Getty/images

**4 & 5 SEPTEMBRE TROPHÉE DU GOLFE**

Tournoi de basket  
Programme sur [www.ucknef-basket.fr](http://www.ucknef-basket.fr)  
SALLE OMNISPORTS DE KERCADO



**11 & 12 SEPTEMBRE SEMI-MARATHON AURAY/VANNES**

21,1 km à réaliser en 3 h maximum. Départ à 10 h sur la RD 17 - Zone de Kerfontaine à Auray - Pluneret, face à la concession Renault. Arrivée piste d'athlétisme du stade de Kercado. [www.aurayvannes.com](http://www.aurayvannes.com)  
COMPLEXE SPORTIF DE KERCADO - RUE WINSTON CHURCHILL



## ZOO DINGO

**Beno & Bruno Bertin** LA PROPHÉTIE

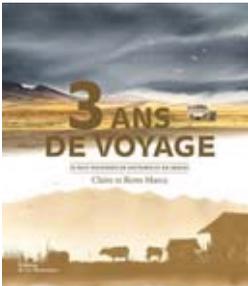


Éditions P'tit Louis.  
2020. BD.  
Tout public. 22,5 x 30 cm.  
48 pages. 12 €.

C'est la Toussaint, l'hiver pointe le bout de son nez. Le Parc Zoo Dingo ferme ses portes jusqu'en février. Épuisé, le directeur, Benjamin, décide de recruter une personne capable de le secourir pour la rentrée. Mais voilà, par curiosité, il rencontre une voyante qui lui prédit les pires catastrophes pour son zoo. Un vent de panique s'empare de lui et de ses animaux suite à des événements inquiétants. La voyante aurait-elle dit vrai ? Y aurait-il une autre vérité ? Vous le saurez en lisant cette nouvelle comédie ! ●

## 3 ANS DE VOYAGE

**Claire & Reno Marca**



Éd. de La Martinière 2020.  
Récit graphique  
de voyage. 22,1 x 25,5 cm.  
288 pages. 29,90 €.

Avec une boîte d'aquarelle, un vieil appareil photo et un carnet de notes, Claire et Reno Marca sont partis en avril 2000 pour un long

et beau périple qui les a conduits, pendant trois ans, sur quatre continents à travers 25 pays. Jour après jour, de l'Afrique au Pacifique, ils ont tout consigné par la couleur et les mots - pour ne rien oublier. Vingt ans après, Claire et Reno Marca livrent dans cette édition actualisée leur regard sur les transformations qu'a connues depuis lors le monde du voyage, avec l'essor d'Internet et des communications. Ils partagent avec un enthousiasme intact de nouveaux dessins et contenus inédits de cette expérience hors norme. Ce récit de voyage, plusieurs fois récompensé, se veut un passionnant atlas vécu, empreint de poésie et d'une profonde humanité. ●

## # LES MÉMÉS

CHRONIQUES DES ÂGES FAROUCHES

**Sylvain Frécon**

Éditions Fluide Glacial.  
2021. BD - Humour.  
À partir de 15 ans.  
15 X 21 cm. 96 p. 9,90 €.

Quand on entre dans le troisième âge, on lâche les chevaux et la parole est libre, sans filtres. Loin d'être totalement larguées par le monde extérieur, les trucu-lentes mémés n'appartiennent pas à la préhistoire, même si elles ont un âge canonique ! Dans ces chroniques des âges farouches (avec en référence Rahan, le fils des âges farouches), tout y passe : le caddie de la voisine digne d'une F1, Game of Thrones, le Covid, les masques FFP2, la mort de Johnny, l'obsolescence programmée, l'art contemporain, le confinement... Un album à savourer ! ●



## LE TROISIÈME ŒIL

**Olivier Ledroit** ACTE 1 - LA VILLE LUMIÈRE



Éditions Glénat.  
2021. BD. Science-fiction.  
24 x 32 cm.  
112 pages. 20,95 €.

êtres vivants, il perçoit les contours d'auras aux apparences multiples. Une nouvelle trilogie ténébreuse dont l'auteur a le secret, peuplée de représentations sombres, sublimes et délirantes. ●



# GARNISONS DE VANNES

## un héritage de la III<sup>e</sup> République

**La présence de garnisons à Vannes remonte au tout début de la III<sup>e</sup> République. Au lendemain de la défaite de 1870, le rapatriement des régiments stationnés jusqu'alors en Alsace-Lorraine a conduit l'Armée de terre à se restructurer. Il a fallu trouver des villes pour accueillir de nouveaux régiments et Vannes a tout fait alors pour saisir cette opportunité qui lui permettait de sortir de son marasme économique.**

**M**ai 1872. Une circulaire ministérielle adressée au préfet du Morbihan annonce la volonté d'installer deux nouveaux régiments d'artillerie dans le département. Reste à trouver la ville qui sera la plus à même de les accueillir dans de bonnes conditions. Vannes saisit la balle au bond et fait tout de suite acte de candidature. Mais elle n'est pas la seule. Pontivy et Lorient sont aussi sur les rangs. De juillet

1872 à janvier 1874, l'activité du conseil municipal est principalement consacrée à cette tâche. Le maire de Vannes, Pierre Ache, vend la ville en dressant d'elle une image idyllique. Dans le dossier de candidature, on vante le chef-lieu de 15 000 habitants, sa population, décrite comme « honnête, simple et laborieuse » (\*) et la vie qui est censée y être moins chère qu'ailleurs. Petit Paradis sur terre, les fruits et légumes y poussent en abondance et l'eau coule non seulement à flot mais est d'une exception-



**Photo de gauche.** Défilé des 28<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> régiments d'artillerie de campagne sur la Rabine, au début du siècle dernier.

**Photo de droite.** L'entrée de la caserne Sénarmon (aujourd'hui caserne Delestraint), route de Rennes (actuelle avenue de Verdun) au début du siècle dernier. Cette caserne, qui fut celle du RICM (Régiment d'infanterie chars de marine) avant son transfert à Poitiers en juillet 1996, était à l'époque le QG du 28<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

nelle qualité. Si les élus de Vannes se montrent si courtisans, c'est que la vitalité économique n'est plus au rendez-vous. Les chantiers navals, qui ont employé jusqu'à 400 personnes, ont périclité. Les activités de négoce sont souffreteuses.

## On construit, on nourrit, on équipe

L'arrivée progressive de centaines de militaires à partir du printemps 1874 va changer la donne. Il y a d'abord toutes les infrastructures à construire. L'édification des casernes Foucher de Careil (renommée quartier Foch après la Seconde Guerre mondiale) et Sénarmon (quartier Delestraint), sur la route de Rennes, donnera du travail à un millier

d'hommes pendant près de dix ans. En 1895, Vannes compte près de 4 000 soldats et 2 300 chevaux. Les premiers engouffrent 2 600 kg de pain chaque jour, les seconds des tonnes de fourrage. Les tanneurs de la ville profitent des besoins en cuir de ces nouveaux venus pour fabriquer des selles, des bottes, des brides. Les cafetiers de Saint-Patern se frottent les mains de cette clientèle supplémentaire et fidèle. Sans parler des maisons de tolérance. Alors oui, la ville de Vannes reprend des couleurs en accueillant successivement deux régiments d'artillerie, le 35<sup>e</sup> puis le 28<sup>e</sup>. Mais tout n'est pas que bénéfique. Car l'État se montre âpre dans les négociations et impose à la collectivité de prendre sa part dans les investissements. Car c'est à la Ville d'exproprier à sa charge les terrains où seront construits les bâtiments. Cela représente 16 ha

du côté de l'actuelle avenue de Verdun. Plus 50 ha sur un terrain de manœuvre que l'on implante à Plaisance, en Saint-Avé. Plus le champ de tir à Meucon. Plus la caserne de la Bourdonnaye édifiée pour héberger un régiment d'infanterie en 1879. Le tout coûte 500 000 francs à la collectivité. Et c'est elle aussi qui doit faire l'avance des travaux pour la bagatelle d'1,5 million de francs. Vannes est obligée de recourir à un emprunt, mais la dette est lourde et il sera nécessaire de revoir durablement le train de vie de la ville. De nombreux projets passent alors à l'as, comme le percement prévu d'une artère devant relier l'avenue Victor Hugo à la porte Saint-Vincent. Un mal pour un bien peut-on penser aujourd'hui. ●

(\*) Source : Bernard André, "Vannes, ville de garnison de 1872 à 1917", in "2 000 ans d'histoire de Vannes. 1993. Ville de Vannes (Archives municipales et Animation du patrimoine).

cuisiner.

Le Sous-Sol

15, place Maurice Marchais

02 97 47 69 82

RECETTE

## TATAKI DE THON ROUGE

### HOUMOUS DE PETITS POIS, TOUM ET HERBES SAUVAGES

Pour 4 personnes.

#### MARINADE DE THON :

- 300 g de thon rouge,
- 10 g de gingembre,
- 1 cs de miel,
- 8 cs de sauce soja salée,
- 1 bâton de citronnelle,
- 1 cs d'huile de sésame.

#### HOUMOUS DE PETITS POIS :

- 200 g de petits pois,
- 1 cc de tahin,
- 1 citron vert,
- 1 cs d'huile de sésame,
- sel/poivre.

#### TOUM :

- 50 g d'ail,
- 1 citron jaune,
- 1 cc de moutarde,
- 1 blanc d'œuf,
- 150 g d'huile de colza.

#### POUR LE THON :

Réalisez une marinade en rassemblant la sauce soja, le miel, le gingembre frais haché, la citronnelle hachée et l'huile de sésame. Recouvrez votre longe de thon de cette préparation et laissez mariner une nuit au réfrigérateur.

#### POUR LE HOUMOUS :

Écossez les petits pois et les cuire dans une eau salée bouillante pendant 5 minutes puis les plonger dans une eau glacée. Mixez les petits pois avec le tahin, un trait de citron vert, l'huile de sésame puis assaisonnez. Mixez jusqu'à obtention d'un mélange lisse et homogène.

#### POUR LE TOUM :

Épluchez l'ail et le blanchir une fois dans une eau bouillante. Une fois l'ail refroidi, le mettre dans un mixer avec la moutarde, le blanc d'œuf, sel et poivre. Mixez à une vitesse modérée en y ajoutant progressivement l'huile comme une mayonnaise.

#### DRESSAGE :

Égouttez le thon et saisissez-le de chaque côté dans une poêle bien chaude en gardant le cœur cru. Laissez refroidir, détaillez des tranches et disposez-les au fond de l'assiette. Ajoutez-y le houmous et le toum avec un filet d'huile d'olive. Parsemez de quelques herbes sauvages et de pickles de betterave.



DÉBORAH MOLLARD  
THIBAUD SCHOUTEN

## LE SOUS-SOL

C'est une cuisine de saison bistronomique que propose le restaurant le Sous-Sol, que tiennent depuis trois ans Thibaud Schouten et Déborah Mollard. Ils ont tous les deux travaillé dans des restaurants étoilés (dans le sud de la France, en Suisse...) avant de venir s'installer à Vannes. Leur credo, c'est de privilégier des produits locaux pleins de saveurs.

La salle principale d'une vingtaine de couverts, tout en pierres et à l'ambiance résolument moderne et chaleureuse, est située en sous-sol, d'où le nom du restaurant. Le plat emblématique du lieu ? Un maquereau cuit à la flamme, crème de roquefort, crumble de parmesan et confiture de citron vert. On en a l'eau à la bouche...

13 & 14 Juillet  
VANNES  
2021

# FÊTES HISTO- RIQUES

gouelioù istorel

Animations gratuites  
Défilés costumés

MUSÉE DES  
BEAUX-ARTS  
LA COHUE  
VANNES

26 JUIN  
- 7 NOV  
2021

1907-1986  
**HANS SEILER**  
l'espace recomposé

Conception : Direction de la communication - Ville de Vannes - Hans Seiler, 1947, huile sur bois. © Musée de Vannes



MUSÉES  
DEVANNES

